

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

Combat Breton / Kazetenn Emgann Niv.139 15 a viz Even (juin) - 15 a viz Gouere (juillet) 1997 - 15 lur/15 F



Gouel Broadel ar
Brezhoneg.

12 000 a duc
e Louergad

Législatives en Bretagne,
changement sans illusion.

Photos E. Blanco

Législatives 97.

La Bretagne absente.

L'«élan partagé» ne l'ayant pas été par tous, c'est décidé, on va changer d'avenir ! Comme dans le reste de l'Hexagone les Bretons ont voté majoritairement en faveur des candidats de la gauche française. Avec plus de 30% le P.S. réalise un meilleur résultat que sa moyenne hexagonale et enlève 20 sièges sur 36. Le P.C. marque une certaine progression par rapport à 93 en atteignant 8,3%. Il raffe même un siège de député dans les Côtes d'Armor qui, de ce fait, sont entièrement représentées par la gauche française.

Avec 38% des suffrages, la coalition RPR/UDF emporte 15 sièges dont 5 dans le seul département du Morbihan. Le Front National atteint 9% des voix soit près d'un point de plus qu'aux législatives de 1993 en Bretagne mais reste bien au-dessous de sa moyenne hexagonale au 1er tour : 15,06%. Les écologistes, toutes tendances confondues, restent en-dessous de 7% et les Verts eux-mêmes sont en baisse avec à peine plus de 3% des suffrages.

Quant à la liste «Régions et Peuples Solidaires» représentée en Bretagne par l'Union Démocratique Bretonne (22 candidats) et Frankiz Breizh (2 candidats) elle atteint à peine plus de 2% des suffrages (voir plus loin).

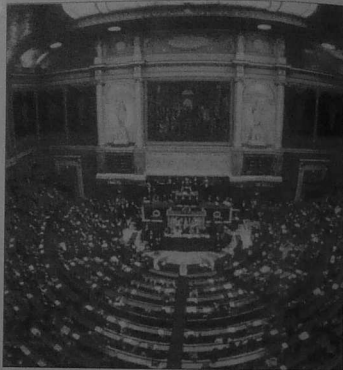
Le deuxième tour des législatives a provoqué un véritable séisme au sein de la droite française qui voit passer à la trappe plusieurs de ses leaders : dans le Finistère Ambroise Guelleg est battu par une inconnue du P.S., Jean-Yves Cozan cède la place à Kofi Yamgnane, Arnaud Cazin doit s'incliner devant Marylise Le Branchu appelée depuis au gouvernement. Elle perd même tous ses sièges en Côtes d'Armor, tient bon en Morbihan mais n'a plus la majorité en Loire Atlantique.

Lors de la composition de son gouvernement, Lionel Jospin a montré sa gratitude à l'égard des électeurs bretons pour leur coup de barre à gauche en nommant pas moins de 3 secrétaires d'Etat ou ministres parmi les députés nouvellement élus. Marylise Lebranchu aux P.M.I.-P.M.E., Charles Josselin à la

Coopération et Louis Le Penec au Ministère de l'Agriculture et de la Mer. On note que les deux derniers font partie du B.R.E.I.S. (Bureau Régional d'Etudes et d'Initiatives Socialistes). Si certains naifs y voient un signe de bonne augure, qu'ils se rappellent qu'ils ont déjà occupé des postes ministériels par le passé. On ne sache qu'ils se soient vraiment distingués de leurs collègues. Ils étaient et seront des ministres français, un point c'est tout.

«La Bretagne absente des débats», titrait le quotidien «Le Télégramme» à la veille du premier tour. Pour les ténors de la politique française en tournée en Bretagne, les références à l'agriculture ou à la pêche n'étaient que des prétextes pour évoquer des généralités sur les politiques sociale ou européenne. Aucun n'a regardé la réalité bretonne comme celle d'un Peuple ayant des intérêts propres et des besoins spécifiques sur les plans économique, culturel et institutionnel. La langue bretonne a été pratiquement absente des professions de foi et des discours de campagne sinon à des doses symboliques pour ne pas dire folkloriques.

Les candidats de «Régions et Peuples Solidaires» n'ont pas fait mieux en n'utilisant pas une seule fois le terme de «Peuple breton» dans leur profession de foi ! Est-ce un hasard si cette référence à notre Peuple est systématiquement remplacée par l'usage des termes «région» et «régional» ? «Donnons de l'air aux régions», disent-ils. S'agit-il de leur conception d'un nouvel élan pour la France ?



EMGANN : Sans illusion sur la victoire de la gauche.

Tout en se réjouissant de l'échec électoral de la droite française qui tentait d'imposer un nouveau plan d'austérité synonyme de charges, de bas salaires, de chômage et de précarité, EMGANN ne se fait guère d'illusion quant à la volonté politique réelle du P.S. et de ses alliés de répondre à l'attente du Peuple Breton en matière économique et sociale et de défendre les intérêts nationaux de notre peuple et de la Bretagne aux plans de la langue, de la culture et des institutions.

EMGANN appelle les Bretons à se préparer à d'autres échéances électorales et à d'autres combats pour la conquête de l'indépendance dans une Europe et un monde ouverts et solidaires. En ce sens EMGANN salue l'élection du premier député indépendantiste en Martinique.

Emgann

Politikerezi

Législatives et autres peuples sous domination française.

Euskadi. Le vote abertzale (patriote basque) est en progression de près de trois points par rapport à 93 et totalise 9,4% des suffrages. Avec 6,44% les candidats d'Abertzaleen Batasuna présents dans les 3 circonscriptions du Pays Basque Nord progressent nettement en Pays Basque Intérieur. Eusko Alkartasuna/Convergence Ecologie Solidarité présent dans 2 circonscriptions n'obtient que 1,76% des suffrages et le P.N.V. dont c'était la première participation réalise un résultat étonnant avec 4,46%.

Catalunya. Aucun des 4 candidats de la liste «Régions et Peuples Solidaires» ne réalise plus de 1,40% des voix.

Corsica. L'U.P.C. présentait seule des candidats tandis que Cuncolta Nazionalista prônait l'abstention. Elle atteint une moyenne de 4,70% sur l'ensemble des 4 circonscriptions.

Occitania. Le Parti Occitan (liste R.P.S.) était présent dans 11 circonscriptions sur les 30 départements que compte l'Occitanie. Aucun des scores ne dépasse 1,78%.

Elsass. L'Union du Peuple Alsacien (liste R.P.S.) présentait quatre candidats avec un maximum de 3,10%. A noter que d'autres mouvements alsaciens frôlaient les 7% dans certaines circonscriptions.

Martinique. Le candidat du Mouvement Indépendantiste Martiniquais, Alfred Marie Jeanne, après avoir obtenu 38,14% au 1er tour est élu au second tour. Un autre candidat indépendantiste réalise 17,68% dans une autre circonscription.

Guyane. Les candidats indépendantistes dépassent les 10% dans chacune des 2 circonscriptions.

Kanaky. Les indépendantistes du F.L.N.K.S. ont boycotté les élections n'y voyant qu'un enjeu métropolitain.

Polynésie. Oscar Temaru, le leader indépendantiste obtient 41,63% au 1er tour. Son parti dépasse 23% dans l'autre circonscription.

Répartition par siège en Bretagne

	P.S.	UDF/RPR	P.C.
Ille et Vilaine	3	4	/
Loire Atlantique	6	4	/
Morbihan	1	5	/
Côtes d'Armor	4	/	1
Finistère	6	2	/
Total	20	15	1
%	30,6%	38%	8,3%

L'impasse régionaliste.

En présentant 24 candidats aux législatives l'Union Démocratique Bretonne avait en soi accompli un tour de force. C'est la première fois en effet, que l'UDB était présente dans les 2/3 des circonscriptions bretonnes. Dans l'esprit de ses instigateurs, cette démarche se devait d'être soulignée par les médias et saluée par les Bretons qui se voyaient offrir la possibilité de voter nombreux autrement qu'en apportant leurs suffrages aux grands partis français traditionnels. Hélas pour eux il n'en fut rien. Dans une campagne aussi courte, le débat fut occupé par le duel majorité de droite-opposition et gauche, et les Bretons se montrèrent peu sensibles au discours régionaliste. Avec à peine plus de 2% des suffrages dans les 24 circonscriptions, l'UDB est loin de la barre des 5% et n'atteint nulle part plus de 3,21%.

Contrairement aux commentaires du porte-parole qui semble satisfait de ces résultats, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser pour une formation créée depuis 33 ans. Plusieurs des candidats sont pourtant en place depuis de nombreuses années au sein de conseils municipaux. Certains sont même adjoints au maire ou occupent des places importantes dans les communautés de commune. C'est étonnant, illustre bien l'impasse du régionalisme qui ne propose aucun projet de transformation de la société bretonne. Tout au plus, s'agit-il d'une esquisse réformatrice pour la France. A qui bon alors voter pour ses partisans dans la mesure où la classe politique française est souvent en avance sur le plan de la régionalisation ?

Leur attitude au second tour est tout aussi significative de leur absence de stratégie en tant que formation politique bretonne. Il fallait croire que c'était trouver des raisons d'appeler à voter «à gauche», c'est-à-dire pour le P.C. ou le P.S. en leur proposant de répondre favorablement à quatre demandes qui ne les engageaient à rien de concret. La signature de la Charte Européenne des langues ? Tout le monde est pour, droite comprise. Le principe d'un référendum en Loire-Atlantique (et non pas la réunification administrative) ça ne mange pas de pain. La péroration entre régions ?

Qui se dit opposé à cette mesure ? Plus de compétences aux régions ? Beaucoup à droite ne disent pas autre chose. Et une fois encore on donne un blanc-seing à la «gauche» pour battre la «droite», en oubliant que la «gauche» ne s'était jamais soulevée de ces 4 revendications quand elle était au pouvoir. On va même jusqu'à appeler à voter pour le très égalitaire et jacobin français notoire, Kofi Yamgnane, surnommé pourtant «Super Kofi Choucroute» par José Guiguen dans le PB, sous prétexte qu'il avait manifesté pour soutenir les salariés de Saunon P.C. Quel acte de bravoure !

Que ne ferait-on pas pour s'assurer de retrouver sa place dans les listes de «gauche» aux prochaines municipales et ainsi d'avoir des élus qui confèrent au parti la respectabilité, la représentativité pourtant refusée dans les urnes ?

Reniant le slogan «Bretagne libre et socialisée» de ses débats, puis vivant à l'autonomie sous l'aile protectrice de la «gauche», l'UDB tente à présent le régionalisme bon teint, rassurant pour le pouvoir en place mais peu enthousiasmant pour le Peuple Breton qui reste encore, semble-t-il, son point de référence. Une autre alternative s'impose pour la conquête de nos droits nationaux, à savoir le combat politique pour l'indépendance. Nous, Bretons, pourquoi n'aurions-nous pas le droit de vouloir ce que veulent les Ecosais, les Catalans et autres Martiniquais ?

Yann GARDUNER

* En 1988 le candidat Emgann dans la circonscription de Guingamp avait atteint 3,40% avec une profession de foi bilingue appelant à la libération du Pays Breton.



Kofi Yamgnane, nouveau député PS de Châteaubriant. Il a voté contre les lois Pasqua, Debré, mais n'avait soutenu ni les Bretons incultes pour avoir hébergé des Basques ni la signature de la Charte Européenne des langues.



Jean-Yves Cozan, ex député UDF de Châteaubriant. Il a voté les lois Pasqua, Debré mais avait soutenu les Bretons incultes et la signature de la Charte Européenne.

Succès des journées antinucléaires du Carnet.

Le 31 mai et 1er juin derniers se déroulaient sur le site du Carnet (commune de Saint-Viaud) où EDF projette de construire une centrale, un rassemblement anti-nucléaire international organisé par la Fédération Anti-nucléaire 44. Cet événement constitué par son ampleur un succès à plus d'un titre.

1. Près de 40 000 personnes y ont pris part au cours des journées, discréditant par là-même le collectif Carnet, regroupement d'organisations à la traîne du PS où l'on retrouve l'UDB, l'AREV, la CFDT... qui depuis octobre dernier dénigrait l'action de la FAN44 qui avait l'audace de prétendre rassembler les antinucs (individus, comités d'habitants et associations) dans une structure autonome face aux politiciens de l'environnement et contrôlée à la base.

2. Réunir autant de monde malgré le boycott quasi-intégral des «grands médias» depuis plusieurs mois et lors d'un week-end électoral, constitue un véritable coup de force. Cela prouve que les élections ne sont pas une fin en soi et qu'il y a d'autres moyens de lutter.

3. Le caractère «breton» de la journée (malgré son ambition internationale) était incontournable, il a été souligné par de nombreux observateurs. Le nombre de Gwenn ha Du était incalculable, l'engagement du public pour le fest-noz, EV ou Servat, indéniable. Les associations ou collectifs tels le front contre les Pays de Loire ou Skol an Emsav ont pu faire connaître leurs activités, le matériel et les idées diffusées au stand de presse Emgann ont rencontré un succès certain et surprenant auprès du très nombreux public. Autant de faits qui prouvent à ceux qui en douteraient encore que le pays de Retz est bien en Bretagne, et que les Bretons sont une fois de plus comme à Plogoff au



Pellerin contre les projets de centrales ou en Centre-Bretagne contre l'extraction d'uranium opposés au nucléaire. La présence de militants antinucs venus d'Occitanie, de France ou du Pays Basque prouvait le souci des organisateurs de ne pas s'enfermer dans le localisme style «aller construire vos merdes ailleurs» et mettait le ton sur la solidarité internationale. Malgré le succès de ces journées la vigilance reste de mise. En effet juste après le rassemblement les militants de la FAN 44 se sont rendus compte que le dernier propriétaire du site convoité par EDF, qui n'a toujours pas vendu, M. Hamon, faisait l'objet d'une mesure d'expropriation... Vuus les protestations et l'ambiance, la préfecture a préféré reculer... pour l'instant.

Ce n'est pas parce que la nouvelle majorité «de gauche» promet une fois de plus qu'elle va mettre un terme au projet de centrale en Basse-Loire qu'il faut y croire, ils nous ont déjà fait le coup !! Et de toute manière si elle le faisait vraiment, il faudrait bien vite lui rappeler que c'est grâce à la mobilisation, la résistance et l'obstination des militants antinucléaires et la mobilisation massive de la population que l'état français recule.

Correspondance Emgann Naoned

**31 Mai et 1er juin:
2 jours de fête et de
musique au Carnet**



Le «non» au nucléaire de la Confédération paysanne

EDF a renoncé à implanter une centrale nucléaire au Pellerin, sur la rive gauche de la Loire en raison de l'opposition affirmée des habitants et des antinucléaires dans les années 70.

Depuis 1982, le lobby nucléaire essaie, en descendant l'estuaire sur 20 km, de faire passer son projet au Carnet. Le décret d'utilité publique pour l'achat de 126 hectares a été prolongé par Bérégovoy en 1993. Les terrains ont été achetés par EDF... sait ceux d'un irréductible intègre et courageux.

Une centrale inutile.

D'après le directeur de l'énergie au ministère de l'Industrie, la France n'a pas actuellement besoin de nouvelles capacités de production électrique, mais il faut prévoir l'avenir et réserver des sites. C'est ainsi qu'EDF a décidé de remblayer les bords de Loire pour y implanter éventuellement une centrale électrique. La source d'énergie utilisée pour cette centrale n'est pas encore déterminée : le charbon, le gaz, le fuel, le nucléaire... on ne sait pas. Ceux qui s'opposent aux agissements d'EDF s'opposent à un danger qui n'existe pas... encore.

Des énergies alternatives.

Ce que l'on sait par ailleurs, c'est que toute une série de centrales actuellement en service seront hors service en 2015 et qu'il faut préparer la relève. Ceux qui s'intéressent aux énergies alternatives démontrent, chiffres en main et comparaison faite avec les autres pays européens, que l'on peut très bien assurer la relève en se passant du nucléaire. Les progrès technologiques permettent, pour une même valeur ajoutée, de consommer moins d'énergie. L'utilisation du soleil avec les photovoltaïques, du vent avec les éoliennes, de l'eau avec les petites centrales à turbine, des végétaux avec les nouvelles méthodes de géothermie, de la cogénération en réalisant la chaleur produite pour alimenter les turbines.

Le profit du lobby nucléaire.

Ce que l'on sait aussi, c'est que Framatome, avec le groupe allemand Siemens, envisage la construction d'un réacteur nucléaire de nouvelle génération. Ce réacteur pourrait être exporté vers la Chine et l'Asie dont le développement économique va être consommateur d'énergies nouvelles. Avant de l'exporter, il paraît raisonnable commercialement de l'essayer. Les essais en Allemagne sont très improbables en raison de la force des écologistes. En France, aucun site n'est actuellement retenu officiellement. Au dire du responsable du projet à EDF, le site du Carnet est idéal pour l'implantation de ce nouveau réacteur (...)

Ce qui ressort de ce débat, c'est que des alternatives au nucléaire existent. Elles sont plus productives d'emplois permanents que le nucléaire. Par contre, elles ne sont pas centralisables, contrôlables comme le nucléaire. Elles ne peuvent donc être source de profit pour de grands groupes et pour l'Etat (...)

Paul Rouleaud
in «Solidarité Paysanne 22» n° 82 - avril 1997

Solidarité Breizh-Euskadi. 5 nouveaux condamnés bretonne

Depuis 1992, 216 interpellations, 30 condamnés, 17 inculpés, 1 mort.

Aujourd'hui, le jugement rendu ce 26 mai 1997 ajoute 5 nouvelles condamnations aux 30 précédentes à l'encontre des Bretons qui ont hébergé des réfugiés basques.

Soit 1 ans avec sursis pour tous qui s'ajoute à la détention préventive subie en 1996.

Nous voulons pourtant réaffirmer avec force :

- que le droit d'asile doit rester une valeur fondamentale des droits humains -

- que selon notre conscience, notre devoir était d'accueillir des personnes menacées de tortures dans leur pays (nombreux cas dénoncés par les instances internationales - Amnesty - Assisinnats de 28 militants basques en France par le GAL (police parallèle) -)

- l'accusation d'implication dans la lutte des réfugiés basques et celle d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste dans le but de commettre un ou des actes terroristes n'a aucune réalité ; d'autant plus que la plupart des réfugiés basques hébergés ne sont pas recherchés par la justice espagnole ;

- le procès a tenté de porter le discrédit sur la notion de droit d'asile par des amalgames dans les accusations.

La condamnation qui sanctionne aujourd'hui les 5 bretons démontre une nouvelle fois la volonté de criminaliser par des peines de plus en plus lourdes le droit d'asile. Qu'en sera-t-il pour les prochains inculpés ?

Compte tenu des divers soutiens et la large mobilisation qui se sont créés autour de ces affaires démontrent notre attachement aux valeurs fondamentales des droits de l'Homme.

Les inculpés du Droit d'Asile de Centre de Bretagne, la coordination des comités de soutien, Skozzell Breizh, les comités Breizh-Euskadi

Boycott de la redevance télé. 1^{ère} victoire contre le Trésor Public

Stoum ar Brezhoneg («Le Combat de la Langue Bretonne») se réjouit du revers infligé au Trésor Public Français par Gérard Bernard, le télé-spectateur breton qui boycotte la redevance télé. Dans son jugement rendu à 10h le mardi 6 mai 1997, le Juge de l'Exécution a en effet annulé la procédure de recouvrement et de saisie engagée par le Trésor Public Français.

Cette première victoire en annonce d'autres. Nous appelons donc à suivre l'exemple de Gérard Bernard pour lutter contre la politique de purification linguistique que mène la France en Bretagne, pour défendre et étendre la place de la langue bretonne sur France 3 et pour arracher la création d'une chaîne de télévision en langue bretonne (c'est un droit qu'ont les Catalans, les Basques, les Irlandais, les Ecossais, les Gallois, etc.).

Nous remercions les personnes présentes à l'audience et plus particulièrement le comité CGT de Lutte pour l'Emploi.

Nous pouvons gagner, c'est une question de mobilisation, de ténacité et de détermination.

Réaction de Skozzell Breizh.



réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

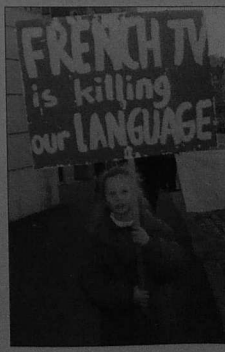
Pour nous, tous ces jugements ne sont que des conclusions obligées à des farces politico-judiciaires. Pour des raisons économiques et politiques, l'Etat français livre en toute illégalité des

réfugiés Basques à l'Espagne, se faisant ainsi complice de tortures, et à condamné depuis 1995 quarante et un Bretons et Bretonnes, qui n'ont fait que leur devoir : appliquer le Droit d'Asile, Droit que l'Etat français n'est plus capable d'assurer.

Action contre Radio-France en Pays Nantais

14 heures par semaine sur Radio-France Bretagne-Ouest (Kemper), 2 heures par semaine sur Radio-France Armorique (Roazon/Rennes), rien sur Radio-France Loire-Océan (Naoned/Nantes). Cela ne pouvait laisser «Stoum ar Brezhoneg» («Le combat de la langue bretonne») sans réagir. C'est ce qui a été fait à Nantes tôt dans la matinée du jeudi 1er mai. Des slogans réclamant du breton à la radio ont été peints sur les murs du siège de Radio-France Loire-Océan et plusieurs serrures ont été bloquées. Cette action contribue à démontrer la place prise par le préfendu service public de Radio-France en Bretagne. En fait, radio d'Etat, Radio-France participe à la politique de purification linguistique menée par la France en Bretagne.

S.A.B



Emgann/Combat breton n° 139 5

Alcoolémie.

Gendarmerie française : 1 - Résistance bretonne

Lors d'un des nombreux contrôles de routine de la gendarmerie, Edouard Morvan sortant d'une petite fête et rentrant manger chez lui, est taxé d'une alcoolémie au-dessus des 0,5 grammes par litre, le taux légal. Il est sanctionné plus lourdement que la moyenne des gens dans de tels cas.

Gendarmerie : 1 - Edouard : 0.

C'est parce qu'Edouard est un paysan militant de longue date, bien connu dans le canton de Cléguérec et bien au-delà. Sportif et défenseur du peuple, de la culture bretonne, de l'écologie, sous de multiples formes syndicales et associatives, contre «les gros», protégés par la gendarmerie locale.

Et il est populaire, même qu'il est élu adjoint au maire de sa commune, Séglien, et chargé de l'agriculture et de l'environnement.

Le chef de gendarmerie local pense trouver à une occasion de le déstabiliser. Notamment en le traitant d'alcoolique, dans une confusion grossière entre alcoolémie occasionnellement élevée et alcoolisme. Aggravation de la sanction. Edouard résiste.

Gendarmerie : 1 - Edouard : 1.

Nouvel épisode agressif du chef de la gendarmerie : avec l'un de ses gendarmes, ils jouent les Starsky et Hutch contre Edouard, en plein bourg, puis sur les petites routes de Séglien, jusqu'au domicile d'Edouard qui résiste à nouveau et qui est convoqué au tribunal de Lorient, pour «refus d'obtempérer» et «non-respect d'un stop», sous le nez des deux gendarmes.

Audience le 14 mai. Le tribunal est bien rempli ce jour-là. 63 personnes sont venues accompagner Edouard. Du Morbihan surtout, mais aussi du Finistère et d'Ille-et-Vilaine. Presque toutes sont debout au fond de la salle et sur les côtés, faute de places assises disponibles.

Le théâtre du tribunal est alors digne d'un film de «Lazaire» («Justice est faite») ou d'autres oisivetés qui ont dénoncé, dans de nombreux pays, l'injustice de certains procès.

La grosse présidente du tribunal refuse de situer l'affaire dans son contexte historique : une banale histoire bénigne d'alcoolémie, qui a pris des proportions inraisonnables suite à des excès de zèle d'un chef de gendarmerie à Cléguérec, il se dit que ce chef a déjà été réprimandé à deux reprises par sa hiérarchie, pour «excès de zèle».

Seuls deux témoins sont admis : le chef et son gendarme de Cléguérec. Les trois ou quatre témoins qu'Edouard aimerait faire entendre sont refusés par la présidente «pour une raison de procédure» : ils auraient dû être convoqués par un huissier plus de 10 jours auparavant.

Le Procureur de la République, au début, se fait menaçant, laissant planer la menace d'une peine de prison ferme !

Edouard, seul à la barre, sans avocat digne, garde son calme et se défend comme un beau diable. De temps en temps, les gens dans la salle rigolent, murmurent, protestent. Deux fois la présidente menace de faire évacuer la salle.

Enfin, le Procureur demande un retrait de permis et conclut en disant : «Ne recommencez pas !».

Edouard remet alors à la présidente un volumineux dossier : plusieurs dizaines de témoignages de solidarité et d'estime de gens ayant des responsabilités associatives, économiques, syndicales et de gens simples qui connaissent bien Edouard dans sa vie de tous les jours. Il plaide la relaxe.

La présidente annonce un délibéré : le jugement sera rendu dans une semaine.

La sortie est agitée. Les gens ne sont pas d'accord avec une telle justice.

Tous se retrouvent dans un bar voisin, au nom irlandais, l'un des plus animés pendant le festival intellectuel. Les gens sont déprimés et la solidarité s'organise un peu plus en attendant le verdict.

Gendarmerie : 1 - Résistance bretonne : 2.

Le rapport de forces a basculé. A la place de la gendarmerie et de la justice, on arrêterait là la confrontation. Parce que la prochaine fois, le score pourrait être bien plus lourd.

Salon les propres (vous avez dit «propre» ? c'est du propre !) statistiques au Ministère de la Justice, la moyenne des condamnations pour alcoolémie dans les 175 tribunaux de toute la France est de 24% sur l'ensemble des condamnations.

Le tribunal de Lorient est le troisième - médaille de bronze - pour la répression : 59,7% de condamnations, après celui de Quimper - médaille d'or - à 67,5% et celui de Guingamp - médaille d'argent - à 60,1%. Trois tribunaux de la Bretagne bretonnante, bizarre, bizarre, bizarre... Comment ça se dit «alcoolémie» en langue bretonne ? Les Bretons sont-ils des citoyens français, en principe tous égaux devant la loi ?

Ces faits et ces questions aident à comprendre pourquoi la présidente n'a pas voulu situer le procès d'Edouard dans son contexte historique.

Si Edouard fait appel du jugement, c'est le tribunal de Lorient, la gendarmerie et la justice, les directeurs de cabinet des préfets en Bretagne, responsables officiels de la Sécurité Routière, c'est-à-dire en définitive l'Etat français en Bretagne, qui pourraient bien se retrouver en position d'accusés.

Guy CARO
relusé comme témoin par la présidente du tribunal, mais témoin des faits précédents.

4 millions de Bretons rétablir la vérité !

On lit souvent dans les ouvrages scolaires, les dictionnaires ou la presse quotidienne régionale que la «population de la Bretagne» s'élève aujourd'hui à 2 650 000 habitants. Ce qui représenterait 5% de la population française et mettrait le «région Bretagne» au rang de la 7ème région française. Tout ceci n'est bien sûr que mensonge ou ignorance. La population bretonne est d'environ 4 millions d'habitants, soit 7% de la population de l'hexagone. Cela situe la Bretagne au 5ème rang des régions, et légèrement au-dessus de la moyenne des régions de l'Union Européenne (Bretagne-Infos du 11 04 97). La Bretagne présente bien tous les caractères et la dimension des vraies régions européennes.

Selon l'INSEE, la population des cinq départements bretons était la suivante au 31 décembre 1995 :
- Côtes d'Armor 541 077 - Finistère 839 849 - Ille-et-Vilaine 839 911 - Loire-Atlantique 1 089 900 - Morbihan 635 513 - Bretagne 3 945 249

Redon : vœux municipaux politiques interdits !

Les conseils municipaux peuvent émettre des vœux, qui expriment le souhait de la collectivité municipale. Par exemple : l'arrêt du projet EDF de la centrale nucléaire du Carnet, la reconnaissance des langues régionales, l'ouverture d'une classe, ou le maintien d'un service public dans la commune, etc.

Règlement intérieur.

Au moment de définir le règlement intérieur du conseil municipal (séance du 15 12 95), Emile Granville demandant au maire de Redon, Alain Madelin, que les vœux émis par le conseil municipal puissent ne pas se limiter aux affaires locales. La réponse d'Alain Madelin, maire de Redon, fut catégorique. Pas question pour le maire de Redon de transformer le conseil municipal en débat parlementaire : les vœux doivent concerner uniquement les intérêts de Redon et du Pays de Redon. Le député Alain Madelin défend ses priorités. Ce qui est bon à Paris, n'est pas bon à Redon ! Fire encore le député-maire de Redon ne connaît pas la loi de décentralisation qui autorise les vœux politiques.

Hors la loi !

«L'interdiction, par un règlement intérieur d'un conseil municipal, d'émettre des vœux sur des affaires qui ne sont pas strictement communales méconnaît une liberté accordée aux assemblées locales par la loi de décentralisation du 2 mars 1982. Cette loi a levé l'interdiction pour les conseils municipaux de formuler des vœux politiques». Telle est la réponse donnée au député du Rhône, André Guérin.

(J.O. AN Questions écrites du 10 février 1997, page 696)

(Extraits de «L'Echo-Logique» n° 4 - mai 1997)

LECHO-LOGIQUE

du Pays de Redon

MILITANT INDÉPENDANT ACTION PROGRAMME SOCIAL ET DÉMOCRATIQUE

SPECIAL ELECTIONS

Mobilisation anti-nucléaire au Carnet : dimanche 1er juin !

TOUT LE MONDE SE FAIT LES VOIES LES BRUTELENT VOTE UNE LOI ELECTORALE A LEUR CONVIANCE

MOBILISATION ANTI-NUCLEAIRE AU CARNET : dimanche 1er juin !

Echo-Logique, Action Pays de Redon, 9 rue de la Marionnette, 35600 Redon

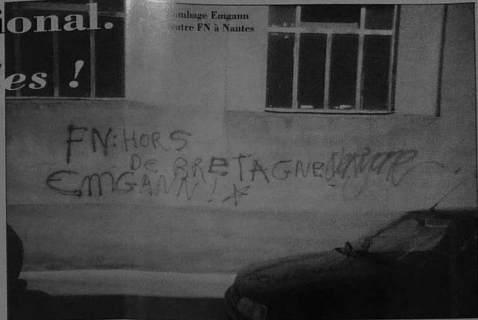
Front National. Sortons-les !

Avant les élections législatives le front national avait annoncé clairement que la Bretagne serait un de ses objectifs prioritaires d'implantation électorale.

Si ses scores ont augmenté ils restent inférieurs et de loin à ceux réalisés par ce parti dans d'autres secteurs de l'hexagone. Ainsi, même le gendre de Le Pen, Samuel Maréchal, réalise un score modeste à Nantes sur laquelle il avait jeté son dévolu.

On peut se réjouir de ce relatif échec du FN, on peut l'attribuer à plusieurs causes, mais il faut reconnaître que ces derniers mois de nombreuses mobilisations anti-FN ont eu lieu en Bretagne ; Fougères, Vitré, Rennes, Nantes, Ploërmel, Guingamp, Auray... Emgann y a participé le plus possible, et bien souvent l'identité bretonne a été mise en avant par les participants aux manifs à travers l'utilisation du Gwenn ha Du ou bien comme Ras l'Front en avant sa campagne sur le slogan «Bretagne en lutte contre le fascisme». C'est un élément nouveau et plutôt positif, car si tous les partis français se retrouvent d'accord pour diaboliser le FN ils sont tout aussi prompts à se poser en défenseurs de la mythique «nation française, patrie des droits de l'homme», et en cette période électorale ils sont bien peu nombreux à parler de la responsabilité du PS face à la montée du FN et du nombre impressionnant de mesures xénophobes que les socialistes ont pris lorsqu'ils étaient au pouvoir (sans parler de la politique néocolonialiste mitterrandienne en Afrique). Vous pourrez lire à ce sujet ci-contre le tract bilingue diffusé par le comité Emgann de Nantes lors d'une mobilisation anti-FN en mai dernier.

Toutefois la vigilance, la résistance et la solidarité restent de mise puisque le 26 juin à 14h se déroulera à Saint-Brieuc le procès qui opposera Le Rachinel, patron des Presses Bretonnes et député FN au parlement européen, à nos camarades et confrères de Breizh Infos et du Peuple Breton qui ont osé révéler la nature des publications de cette imprimerie (cf Combat Breton n° 136). De même l'association de jeunes «Biz Bihan» nous a informés de la tenue d'une «fête» bien étrange le 26 juin en forêt de Paimpont, en présence d'une kyrielle d'associations d'extrême-droite (dont l'ARB : association des randonneurs de Bretagne II) et royalistes, de dirigeants du FN et d'opposants au droit à l'avortement. Le tout agrémenté d'un couple de sonneurs. Cela tend à prouver que l'OPA du FN sur la culture bretonne et celle n'est pas fine, que la Bretagne décidément revêche aux thèses d'extrême-droite reste pour eux un objectif... Restons mobilisés !



Non au fascisme en Bretagne ou ailleurs !!!

Les 21 et 22 juin 1997 aura lieu en forêt de Brocéliande un rassemblement avec notamment la participation de diverses organisations fascistes, réactionnaires, royalistes et anti-démocratiques.

Le choix de la forêt de Brocéliande n'est pas anodin car, depuis longtemps, les organisations néo-fascistes françaises, essayent sans grand succès jusqu'à présent, d'infiltrer le mouvement politique et culturel breton.

Dénonçons ces manœuvres dangereuses et empêchons le rassemblement de la honte !!!
Faskegezh er-maez !!! (Le fascisme dehors !!!)
Vive la Bretagne indépendante et solidaire des autres peuples en lutte.

Sarah

Bretons, immigrés, solidarité !

C'est clair pour tous, le FN est un danger, pour les travailleurs, les immigrés, pour les femmes... Pour nous c'est surtout l'expression la plus voyante du national-chauvinisme français : ce phénomène n'est pas seulement lié à la crise économique mais aussi à l'idéologie républicaine française.

Cette idéologie qui affirme la supériorité de la culture, de la langue et de l'histoire «française», nie tout droit à la différence, principe de base de notre antiracisme. Quasiement tous les partis (de gauche comme de droite) officiellement antiracistes défendent cette négation de la diversité des cultures et des peuples.

Ainsi pour tous pas question d'être Bretons, Basques, Corses ou Occitans et pour les com-

munautes immigrés une solution : l'assimilation ou la porte. La meilleure preuve ? Ni le PS ni la droite ne sont favorables à la signature par l'état français de la charte européenne des langues minoritaires, qui garantirait un début d'officialisation pour les langues des peuples nés par l'état français (Bretons, Kanaks...) ainsi que pour celles issues de l'immigration.

La droite fait passer des lois xénophobes grâce à l'action de ses prédécesseurs du PS qui ont créé la misère sociale et continué à exploiter le tiers-monde.

Lutter pour l'indépendance, contre l'impérialisme ici ou là-bas sur des bases anticapitalistes et pour le respect des cultures et des peuples, c'est construire le meilleur rempart qui soit contre la xénophobie.

Etrangers, ne nous laissez pas seuls avec les Français !



1 000 personnes à Auray contre le FN

Emgann/Combat breton n° 139 7

**Le FN à Brocéliande.
Non à la récupération !**

Dimanche matin 25 mai, à la sortie de la messe de l'église Saint Aubin, un des membres de notre organisation a récupéré un exemplaire d'un tract parfaitement douteux. Non content d'exploiter sans vergogne les images de Gustave Doré représentant Merlin et Vivianne au pied d'un arbre de la forêt de Brocéliande, ce document est bien plus inquiétant encore dans la liste des participants (stands et intervenants) à cette fête : du FN à Royal Hebdo, de Sos Tout-Petits à Présent, etc. ; à noter également la présence de l'éminent Xavier Dor, plusieurs fois condamné pour ses interventions dans les hôpitaux, et d'Alexis Arette, membre de la direction du FN. La présence de sonneurs de couple (binou-bombard) ne manquera pas aussi d'inquiéter ceux qui préfèrent le travail culturel au travail politique, puisqu'il s'agit d'une récupération parfaitement claire des traditions de la Saint-Jean, de l'imaginaire breton, en un mot de la culture bretonne.

Les tentatives de récupération par l'extrême droite de la Bretagne, du légendaire arthurien et de Brocéliande, ne sont désormais plus à démontrer. La circulaire dénoncée par de nombreuses associations incitant les jeunes du FN à infiltrer les associations de randonneurs ou à créer certaines (ARB - association de randonneurs de Bretagne - par exemple), l'affaire des Presses Bretonnes, et maintenant cette fête de la tradition, constituent des signes de l'union sacrée en Bretagne, terre de mission pour l'extrême-droite, de toutes les forces réactionnaires. Front Nationale, royalistes et chouans, traditionalistes catholiques, anti-IVG, etc. Bien qu'aucun candidat du FN ne semble pouvoir se maintenir au second tour en Bretagne, la progression de ce parti est nette, de 2 à 3% partout par rapport aux dernières législatives.

Cette fête est une véritable provocation vis à vis des femmes et des hommes de Bretagne qui ont pourtant prouvé de nombreuses fois leur attachement à la liberté, la tolérance et la démocratie. Les jeunes de Bretagne n'accepteront jamais l'avenir que nous propose l'idéologie de l'extrême-droite et appellent toutes les associations, les partis, les individus, à s'opposer par tous les moyens à l'implantation durable de l'extrême-droite en Bretagne et dans l'immédiat à la tenue de cette «fête».

Nous demandons également aux candidats du second tour de se prononcer et d'agir contre cette provocation. De même, nous incitons toutes les personnes et associations à diffuser cette information au plus grand nombre.

Jean-Marie Goater.

Organisation de Jeunesse Biz Bihan
7 plazen Santez Anna
35000 Roazhon.
Tel. 02 99 79 00 97, repondeur
E-mail : Ragagoater@aol.com

**Gouel Broadel Pobl Breizh e Gwengamp.
«E koun Kristian ar Bihan».**



Une cinquantaine de personnes dont des militants d'Emgann ont répondu à l'appel du comité gwengampais de Gouel Broadel Pobl Breizh (la Fête Nationale du Peuple Breton) organisée en plusieurs lieux de Bretagne le 7 ou 8 mai.

Ils ont rendu hommage à la mémoire de Kristian Le Bihan, victime de l'engin explosif qu'il déposait dans la nuit du 3 au 4 juin 1985 à proximité du tribunal de Gwengamp afin de dénoncer les plans de licenciement de CIT Alcatel. Après la pose d'une plaque rappelant cet événement tragique, Jannaï Salomon fit une déclaration en breton. La cérémonie se termina par une minute de silence et le Kan Bale ARB interprété par 4 sonneurs.

Bodet omp amañ hiro da genvet teirvet Gouel Broadel Pobl Breizh.

«Da betra mont da sevel ur gouel ouzhipenn pa vez dija kement all a ouelioù hag a festoù a bep seurt e Breizh ?» a vo sonjet marteze gant lod eus ar Vretoned o unan.

Da betra hag evit piv ? Evit ar Vretoned o unan just awalc'h da lavarout eo evidomp ni holl evel Pobl ha n'eo ket evel ul lodenn eus ar c'hallaoued o chom e kornog o bro. Bretoned omp ha se eo a fell dimp embann sklaer daoust



d'hon enebourien a vez ouz'h hon diverkañ diouzh karnenn ar bed. Evit se eo graet ar gouel-mañ : diskouez ez eus amañ ur bobl a fell dezhi bevañ, ur bobl war sav, ur bobl digor d'ar bed, ur bobl oc'h astenn he dorn dreist d'ar Stad C'hall davet ar pobloù bihan all nac'het ha gwasket gant galoudoù estren.

Ma 'z eo bet dibabet eil dibenn sizhun miz even ez eo da gaout soñj eus an daou fed istorel a bouez bras evit hon fobl hag hon bro. Trech Nevenoe, da gentañ, war ar Franked e 845, laketaet da arouez ganedigezh hon broad. Emsavadeg ar Bonedoù Ruz, da c'houde, unan eus darvoudoù kriz ha kalet istor hon fobl.

Ar bloaz-mañ c'hoazh e vo lidet Gouel Broadel Pobl Breizh e meur a stumm dre ar vro. Gant lod e oa graet abadennoù sonerezh, festoù-noz, divizoù gant lod all predoù pe lidoù istorel.



Amañ e Gwengamp hon eus divizet kaout soñj eus ur paotr yaouank kollet e vuhez gantañ en ur stourm evit e bobl hag e vro : Kristian ar Bihan.

Piv 'oa Kristian ar Bihan ? Ur paotr a eizh bloaz warn ugent pa zibabas dont amañ da Wengamp da enebiñ ouz'h rak-tresoù CIT Alcatel e Bro Dreger. Lazhet e voe gant e vombezenn e-pad an noz etre an 3 hag ar 4 a viz even 1985. Evel Dauzeuz v'ioaz 'zo ar bloaz-mañ, Evel Yann Kel Kernalegenn 9 bloaz arak ne fellie ket dezhañ gwelout ar Vretoned ken o plegañ dindan lezenn an archant hag ar stad c'hall.

Bikan ne zisionimp na Yann Kel Kernalegenn, na Kristian ar Bihan, na Jean Groix nag an holl re all bet lazhet, toullbac'het, an holl re bet o c'houzarv evit o fobl hag o bro.

Ho pet soñj eus Kristian ha d'he heul stourmomp holl a unan war hent ar frankiz.

Bevet Breizh

12 000 a dud e Louergad.

Deuet eo ganeomp !



An degemer e ti-kêr Louergad.
Y. Pullandré,
Mabonk Perkal,
Maer Louergad,
J.M. Salomon.
(Foto Lena Louarn)



Gilles Servat
(Foto L. Blouze)



Maria Lannhuel ha Fanch Bernard (Foto L. Blouze)

12 000 a dud pe se a zo deuet hevlene da gemer perzh e Gouel Broadel ar Brezhoneg da vare gouelioù an Hollset. Biskozh ne oa bet bodet kement all a Vretoned er gouel-mañ bet savet da gentañ e Karaez e miz meurzh 1987. Tamm ha tamm e oa bet kresket ar gouel, sachet tud nevez, dedennet ar Vretoned en tu hon d'ar pezh a vezer kustum da hervel an «emsav» ha deuet ken brav a benn da wrizenniñ e Speied ken e oa bet 10 000 a dud warlenn evit an deket bloavezh.

Ne vez ket brav displanter ar wezenn pa vez tremenet ar c'houz. Daoust da se e c'hell aozerien ar gouel bezañ stad enno o welout ez eo aet o zaol esae da benn vat. Kuitaat Speied d'en em staliañ e Louergad ne oa ket koulskoude ur baridienn gounezet dre ret. Deuet eo ganeomp evit afer se gant an aozerien da gentañ ha gant an holl Vretoned a fell dezho ober eus Gouel Broadel ar Brezhoneg ur darvoud a bouez er stourm da greskiñ hon emskiant brodel ha dre se e buhez ar gevredigezh.

N'eo ket avat gant un taol bazh hud eur deuet a benn da c'houini ar glouestre. Skiant prenet skipailh Speied kaset en dro gant Yann Pullandré, sekretour-meur ar gouel, ha «Kan an douar» he deus rekouret ar skipailh bodet e Louergad en dro da Jan Mai Salomon, prezidiant ar gouel. Dre ma n'eus bet tamm troc'h ebet etre an aozerien ez eo bet kavet an tu da welaat ha da vrasaat ar gouel e pep kevner.

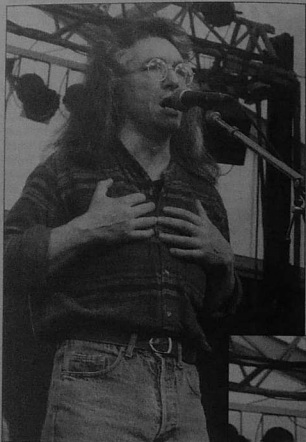
Pet a soñje ganto koulskoude e vije bet tu d'ober eus Louergad, ken brav hag e Speied, kêr benn ar Vretoned kar o yezh e pad un dibenn sizhun ? Ret e oa bet gouini ar speredoù da gentañ. Tud ar vro, ar c'hevarzeoù, an ti kêr, ar gernerzhourien hag ar yoc'hstien. N'eo ket diwanet ar gouel diwar netra dre ma oa bet bouc'het an hent gant «Startijenn» hag ar re a labour peil 'zo war an dachenn o Bro Dreger.

Kimig un daolenn eus ar pezh a vez graet hiro an deiz e brezhoneg hag evit ar brezhoneg eo pal kentañ Gouel Broadel ar Brezhoneg. E ser kavout berr amzer ha plijadur a gevret e klasker ivez lakaat ar Vretoned, brezhonegerien pe get, d'en em sonjal war ster politikel ar stourm evit ar yezh. Ar brezhoneg an hiri eo a ra neudenn ar gouel, er c'hann, er skridoù, er c'hoar-pezh, er gomz. N'eo ket dre se avat en em serr ar ur bed bihan dibrenestr. Dre ar sonerezh, ar strolladoù liesseurt ha dre zegemer pobloù bihan all e tiskouezer eo digor hon speredoù hag hon c'halonoù.

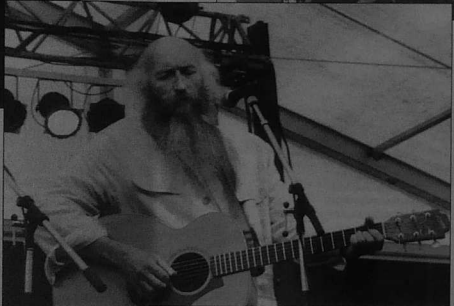
Kement se avat n'eo da c'hrad an holl, d'ar Stad C'hall peurgetket ! Fellout a rae deomp pedir ur strollad Berbered kement ha diskouez hon mignoniezh etrebroadel ha disteurel arguzennou an tu dehou pellañ gall a vez o klask lakaat enebiezh etre-zoump hag an embroidi. Pa oa prest pep tra da zegemer Amour M'Bark hag a strollad eus Moroko e voe nac'het o viza gant Pariz. Gant ar reuz savet e zivar an afer-se en em c'houlinner hag an ne fellie ket dereat t'rugouekaat ar gouarnamant gall evit bezañ graet un taol brud d'ar gouel ! Daoust dezho e voe klevet berberig koulskoude gant ar strollad «Taïta». Ha tamallet e vo deomp bezañ roet bod d'ur strollad eus Bro Euskadi, «Sustralia» bet o kanañ war al leurenn rock d'ar sadorn ?

Festoù-noz, festoù-deiz, gouren, keli-hou keltiek, pezhioù c'hoari, 20 strollad sonerezh, 25 koubad sonerien ha kanerien hag ur sallah stalioù a bep seurt. Milerioù a dud o vont hag o tont e stradoù Louergad, tud ar vro mesket gant yaouankizoù

Mana Jaouen
(Foto L. Blance)



Bernez Tangi (Foto L. Blance)



Patrick Ewen (Foto L. Blance)

diredet eus kement korn a zo e Breizh... Sed aze ar skeudenn a chomo e koun an dud. Hag, evel just, an abadenn gortozet an holl : al liù meur da enoriñ Glenmor.

Laun Kouch e oa ar sal da glevout nav eus kerañ mouezhioù ar vro o tougen bi d'ar c'hener aet d'ur bed all bloaz arak. Jil Servat, Manu Lannhuel, Yvon Etienne, Andrea ar Gouilh, Mona Jaouen, Kristen Nikolaz, Katell, Patrick Ewen, Bernez Tangi, ha sonerien gozh Glenmor o kinnig a bep eil bravañ kanaouennoù ar barzh hag ar stourmer. Klaoistre e vo goulennet ganto pignat adarre war al leurenn gant brav ha fromus ma oa an abadenn.

«Hag hon yezh?» a vo goulennet marteze gant ar re n'int ket bet er gouel. An aozerien n'int ket evit ijinañ kanerien pe strolladoù n'eus ket anezho. Bep bloaz e vez klasket reiñ da glevout ar pep gwellañ hag ar pep nevesañ war an dachenn-se. Muioc'h c'hoazh hevlene gant ar plas kinniget d'ar c'hoari-pezh dre ma oa bet pedet strollad Kallag gant o fezh «Biteklo pe war

hent ar Baradoz» ha strollad Ar Vro Bagan gant «Ar Mestr». Ha berzh ganto evel m'eo dileet e Bro Dregor ! A dra sur e vo dalc'het da vloaz gant an hent-se ha klasket brasaat c'hoazh tachenn ar brezhoneg en ur bediñ konterien pe gant filmoù e brezhoneg.

Plas ar brezhoneg er gouel n'eo ket avat afer an aozerien nemet ken. Hini an holl eo da gentañ. Ha merzout a oa tu d'ober e veze graet muioc'h gantañ er straedoù hag er standoù egat e Speied. Dre ma oamp e Bro Dregor a zo chomet tomoc'h d'ar brezhoneg pe dre m'eo krasket tmskiant ar vrezhonegerien hag o c'hoant da vrezhonegañ ? O daou marteze.

Ha pelec'h e vo aozet Gouel Broadel ar Brezhoneg da vloaz ? E Louergad sur awalc'h paogwir eo daoul brav an taol ganeomp hevlene. M'ho peus c'hoazh un nebeud luriù e fons ho chakodoù na zevit ket anezho. «Euro» pe get e vo graet adarre gant bilhedoù «Glenmor», hag ar re all e pad pell c'hoazh.

Yvon Etienne
(Foto L. Blance)



Odeleat al lid
evit Glenmor
(Foto L. Blance)



Andrea ar Gouilh, Yvon Etienne,
Mona Jaouen, Manu Lannhuel,
Patrick Ewen, Bernez Tangi,
Gilles Servat, Kristen Nikolaz.
(Foto L. Blance)



Diskleriadur aozerien Gouel Broadel ar Brezhoneg.

Kenvrodi.
En anv an aozerien, GBB, Kan an Douar hag Emgann e fell din da gentañ laref deoc'h pegan laouen omp da 'n em gavout ganeoc'h, ur wach ouzhpenn, evit Gouel Broadel ar Brezhoneg. Pemp bloaz e Karaz, pemp bloaz e Spezed hag ar bloaz-mañ e Louergad. Perak en em gavomp bep bloaz ? Evit kaout pijadur ? Ya, a dra sur ! Tra ken ? Sonj ket deomp, kalz gouelioù all zo e Breizh. Neus nemet unan avat a ro e blas d'ar brezhoneg e Breizh, da laref eo ar plas kentañ. Gouel Broadel ar Brezhoneg an hini eo ! Kemer perzh er gouel-mañ zo kemer perzh er stourm evit ar Brezhoneg. Pijadur ha stourm, sed aze spered ar gouel-mañ ; ar gouel zo mat, ar stourm eo an tad !

Dek vloaz zo, e 1997, e vos krouet ar gouel-mañ. Pesurt kenmou zo bet abaoe ? War dachenn ar c'helenn omp ael war-raok. Gouest omp bremañ d'ober skola e brezhoneg eus ar skola vamm d'ar vachelouriezh. Kalz muioc'h a vugale a c'hell bremañ kaout brezhoneg er skola. Al lod vrasañ anezho avat eo difennet dezho c'hoazh deskin brezhoneg. Ha goulennet e vez gant ar familhoù hag-eh o deus c'hoant da gaout gallec, matematik pe tressañ er skola ?

Brezhoneg en holl skolioù e Breizh, an dra-mañ zo reizh !
War dachenn ar skingomz hag ar skinwel n'eus netra kemmet abaoe dek vloaz. Gwashoc'h, nebeutoc'h a Vrezhoneg a vez bremañ war France 3 ha netra evit ar vugale : Ur ganol vrezhonek e Breizh, an dra-mañ zo reizh !

N'eus ket pell, zo bet embannet un enklask diwar-benn stad ar yezhoù gant bodad Europa. Hervez en enklask-se emañ ar brezhoneg en anv ar verval, Laosker a raomp hon yezh da vont da get ? N'eo ket m'ar Brezhoneg, klav eo avat. Poent bras eo ober un dra bennak. Nach' a ra stad c'hall s'nañ karta Europa ar yezhoù, evidomp n'eo ket ur soezh ! N'eus netra da c'hortoz gant ar gouarnamant gall. Ar c'henoù, an departamantoù, ar rannvroù a c'hell ober kalz traoù avat ! Amañ, e Breizh eo e ranker ober ! Sklaer eo an traoù, n'eus nemet ur gouleñn d'ober : C'hoant hon eus e varvia ar brezhoneg ?

Mard ya ya, mat eo, dalc'homp e-giz-se. Mard eo nann, gwelomp ar pezh zo d'ober. Trawalch gant komzoù Flour, trawalch gant bruzun, pevar dra a rann-komp kaout diouzhu :

1. Brezhoneg en holl skolioù e Breizh !
2. Ur chadenn skinwel hag ur chadenn skingomz e brezhoneg evit Breizh a-bezh !
3. Brezhoneg yezh ofisiel e Breizh !
4. Ur gwir politikerezh evit ar brezhoneg, yezh vroadel Breizh ! Mard omp gouest da lakaat en e sav ur politikerezh evit an douar, omp gouest ivez da lakaat en e sav ur politikerezh evit ar brezhoneg.

Moc'hall e varvo. Eus an diennadeg o tont, n'eus netra da c'hortoz. Pe e vez an tu dehou gall pe e vez an tu kleiz gall, ne ginnigont netra evit ar brezhoneg. Ganeomp emañ hon dazont ! Deomp eo da stourm evit ma vevo ar brezhoneg !

Ar pezh a c'houlomp n'eo ket kalz tra, n'eo nemet ar pezh zo dileet deomp. N'omp ket gwalc'h egret ar re all, n'omp ket faloc'h ivez. Ni zo tud ha tud war-sav.

War-sav evel a youc'he Glenmor.
War-sav evel a gane Yvon Jouin.
War-sav evel a gane Harri Perche, tabouliner EV, aet da anaon o-zri abaoe warlene.

War-sav evel doa bevet Yann-Kel Kernalegenn ha Kristian Bihan, marv evit ar vro. Kenavo ha trugarez Mili, kenavo ha trugarez Jori, kenavo ha trugarez Harri. Evidoc'h eo ar gouel-mañ, evidoc'h eo ar stourm-mañ. Evidoc'h ivez, breudeur Amazigh, barber, difennet deoc'h gant ar c'hallaoued dont da gantañ ganeomp !

War-sav Bretoned !
Stourmomp evit Breizh dieub ha brezhonek !
Bevet ar brezhoneg !
Bevet Breizh !

Debout Bretons !

Déclaration des organisateurs Gouel Broadel ar Brezhoneg, Louergad 1997 (traduction)



Salv'rus ar stadoù (Foto L. Blance)



Serj Falc'her ouz stul Emgann (Foto L. Blance)



Ar gourenoù (Foto L. Blance)

Compatriotes,
au nom de l'organisation GBB, Kan an Douar et Emgann, je veux tout d'abord vous dire combien nous sommes heureux de vous retrouver une fois de plus, à l'occasion de Gouel Broadel ar Brezhoneg, la Fête Nationale de la Langue Bretonne. Cinq ans à Karaez, cinq ans à Spézet et cette année à Louergad. Pourquoi nous retrouvons-nous chaque année ? Pour faire la fête ? Oui, sûrement. Seulement ? Nous ne le pensons pas, il y a beaucoup d'autres fêtes en Bretagne. Il n'y en a qu'une qui donne sa place au breton en Bretagne, c'est-à-dire la première. C'est Gouel Broadel ar Brezhoneg. Participer à cette fête c'est participer à la lutte pour le breton. Le plaisir et la lutte, c'est là l'esprit de notre fête. La fête oui, la lutte aussi. Il y a dix ans, en 1987, que nous avons créé cette fête. Qu'est-ce qui a changé depuis ? Au niveau de l'enseignement, nous avons progressé. Nous sommes capables maintenant d'enseigner en breton de la maternelle au baccalauréat. Beaucoup plus d'enfants ont accès au breton à l'école. Pour l'immense majorité d'entre eux, cependant, l'accès à notre langue est encore impossible. Est-ce qu'on demande aux familles si elles désirent que le français, les mathématiques ou le dessin soient enseignés ? Le breton doit être enseigné dans toutes les écoles en Bretagne.

Au niveau de la radio et de la télé : rien de changé depuis dix ans. Pire, la place du breton a diminué sur France 3 et il n'y a rien pour les enfants, il nous faut une chaîne en breton.

La commission européenne a publié récemment une enquête sur l'état des langues. Suivant cette enquête, le breton est en danger de disparaître. Laissons-nous notre langue mourir ? Le breton n'est pas mort, mais il est malade. Il est grand temps d'agir. L'état français refuse de signer la Charte européenne des langues. Pour nous, ce n'est pas une surprise.

Il n'y a rien à attendre du gouvernement français. Les villes, les départements, les régions peuvent agir, par contre. C'est ici, en Bretagne, que ça se passe. La situation n'est pas compliquée, il n'y a qu'une question à poser : Voulez-vous que le breton vive ?

Si c'est non, continuons comme ça.

Si c'est oui, voyons ce qu'il faut faire. Assez de discours, des actes, nous devons immédiatement obtenir ces quatre points :

1. Enseignement du breton dans toutes les écoles en Bretagne
2. Une chaîne de télévision et une station de radio en breton couvrant l'ensemble de la Bretagne.
3. Le breton, langue officielle en Bretagne.
4. La mise en place d'une véritable politique linguistique pour le breton, langue nationale de la Bretagne.

Si nous sommes en mesure de mettre sur pied une politique de reconquête de l'eau, nous devons aussi mettre sur pied une politique en faveur du breton. Sans quoi, il sera trop tard.

Nous n'attendons rien des prochaines élections. Cus ce soit la droite française ou la gauche française, ils ne proposent rien pour le breton. Notre avenir nous appartient. C'est à nous de lutter pour que vive notre langue. Nous ne demandons pas grand-chose, seulement ce qui nous est dû. Nous ne sommes pas supérieurs aux autres, nous ne sommes pas inférieurs non plus. Nous sommes des hommes et des femmes debout.

Debout comme criait Glenmor.

Debout comme chantait Jorj Jouin.

Debout comme chantait aussi Henri Perche, batteur d'EV, décédé tous les trois récemment.

Debout comme ont vécu Yann-Kêl Kemalegenn et Kristian Bihan qui ont donné leur vie à la Bretagne.

Kenavo et merci Milig, kenavo et merci Jorj, kenavo et merci Henri. Cette fête vous est dédiée. A vous aussi, frères Amazigh Berbères à qui les Français ont refusé le droit de venir chanter avec nous.

Debout Bretons et Bretonnes.

Luttons pour une Bretagne libre.

Vive le breton, langue nationale !

Vive la Bretagne.

Télévision, rien de neuf à l'Ouest...

Le 17 mars, les députés français discutaient de la discussion sur la nouvelle loi de l'audiovisuel. Ce débat aurait pu être l'occasion de poser le problème des télévisions régionales, notamment de la part de nos parlementaires bretons. Hélas, ceux-ci sont restés silencieux comme d'habitude. Une pression populaire apparaît plus que jamais comme nécessaire pour la création d'une télévision en Bretagne et en Breton.

Parmi les propos du ministre Douste-Blazy lors de la discussion sur la nouvelle loi de l'audiovisuel, une petite phrase nous intéresse particulièrement. Ouest-France rapporte en effet que celui-ci a déclaré : « Je suis fermement opposé à toute publicité locale ». On pourrait y voir de la philanthropie. Douste Blazy voulant nous éviter des pubs cradoes et mal-réalisées. Dans ce cas de nombreux pubs dites « nationales » devraient aussi être interdites (Mon Chéri, Ferraro Rochedor...). Ne croyons pas aux miracles, surtout quand il s'agit du maire de Lourdes.

Le pub locale, une nécessité pour une télé régionale.

Si Douste Blazy, comme ses prédécesseurs, ne veut pas de publicité locale dans l'audiovisuel, c'est parce que celle-ci est le seul moyen de créer des télévisions régionales indépendantes. L'idée de publicité fait hurler certains mais il faut se rendre à l'évidence, une télévision coûte cher, très cher et son fonctionnement ne peut se faire seulement avec des fonds publics. Surtout quand on voit le budget mirifique du Conseil Régional. De plus, imaginez-ou, un quotidien ou une radio locale se passer de publicités locales ? Ou du moins sommes-nous prêts à acheter ce quotidien deux ou trois fois plus cher pour compenser l'absence de pub ?

En audiovisuel plus qu'ailleurs, les frontières n'existent plus avec le développement du câble et du satellite. Dans les autres pays de l'Union Européenne, le centralisme a disparu, et d'autres peuples sans être à la pointe du combat. Les catalans, les gallois ont bien le temps de prendre le relais après. Or, pour l'instant, seul SARB a été une des seules organisations à bouger et à manifester régulièrement pour une télé en breton.

Peur que nos revendications aboutissent, il faudra créer une coordination pour rassembler ceux qui veulent ou peuvent s'investir. Il faudra aussi multiplier toutes les initiatives possibles et les moyens ne manquent pas : pétitions, vœux des élus, affichage, harcèlement postal des administrations, fête de soutien, occupation de studios télé, émissions sauvages, etc. D'autre part, il faut encourager tous les projets vidéos et cinématographiques. Ceux-ci permettent de constituer un fond documentaire et surtout d'acquiescer l'expérience et la maîtrise des moyens de production audiovisuelle.

Dans bien des domaines nous avons réussi à faire avancer nos revendications, pourquoi pas pour la télé ?



Ar Charabrou

indépendantes, pourquoi pas en Corse ou en Breton tant qu'on y est ? Comment l'état français pourrait-il conserver son monopole médiatique dans ces conditions ?

Le paysage audiovisuel breton, même pauvre !

Tout le monde s'accorde à dire que la culture bretonne a en ce moment le start'jeun, ça chante, ça danse, ça bouillonne... mais en tout cas ça ne filme guère. Le M.S.B. (Maesad ar Skinwel a Breizh) ou le de France Tri, Pourtant, un peu de concurrence ne leur ferait pas de mal à ceux-là. En témoignage, la progression du journal local de M6 à Rennes, dont l'histoire durant les grèves étudiantes fut correcte contrairement à celle de leurs confrères.

Quant à la situation de la langue bretonne sur France Tri, on hésite entre les pleurs et le rire (jaune). On pleure sur les méristables 105 minutes octroyées par semaine, on essaie de rire en voyant l'émission hebdomadaire ressembler à ce que les télévisions ex-soviétiques offrent de plus ringard avant qu'un mur ne tombe. On en juge, ça commence plutôt bien avec l'énergie et la joie frimousse de Nolwenn Corbel, on retombe vite avec les portraits bien passésés de Mikael Tregar (Hä Gwechall et aa...), et la barmesse sur le lar, le débat mensuel organisé par l'inénarrable Franck Brud'g N'ajubuilh.

De la nécessité de la lutte.

Tout le monde s'accorde à dire que pour la survie de notre langue, il lui faut une télévision. Le Galois m'a décollé qu'avec la création de la chaîne S4C. Ou on le veuille ou non, les gens sont aujourd'hui captivés par la magie de la boîte à image. Or, ce n'est pas avec des vœux pieux que nous allons bouculer l'état français sur ce point. Douste Blazy et consorts ne semblent pas encore prêts à accorder les moyens de créer cette chaîne.

Cette chaîne ne verra le jour que si une volonté populaire bretonne se dégage sur ce sujet et comme d'habitude il me semble que c'est à Emgann politique bien le temps de prendre le relais après. Or, pour l'instant, seul SARB a été une des seules organisations à bouger et à manifester régulièrement pour une télé en breton.

Peur que nos revendications aboutissent, il faudra créer une coordination pour rassembler ceux qui veulent ou peuvent s'investir. Il faudra aussi multiplier toutes les initiatives possibles et les moyens ne manquent pas : pétitions, vœux des élus, affichage, harcèlement postal des administrations, fête de soutien, occupation de studios télé, émissions sauvages, etc. D'autre part, il faut encourager tous les projets vidéos et cinématographiques. Ceux-ci permettent de constituer un fond documentaire et surtout d'acquiescer l'expérience et la maîtrise des moyens de production audiovisuelle.

Dans bien des domaines nous avons réussi à faire avancer nos revendications, pourquoi pas pour la télé ?

Ar brezhoneg peogwir n'omp ket gall.

An « tu kleiz » en deus gounezet. Ha goude ? Ma c'helle klaz tud kreñn, e 1981, e c'helle klaz traou en o buhez, n'eus bet lost den abet ar wach-mach, laouen e gwirionez, o welet trec'h ar PS. Petra d'ar neuze eus perch ar strolab brezhoneg, gwelet mouezh-hañ d'an tu kleiz « nemet d'ar re o deus bet doareoù a-enep ar Vretoned pe Vreizh ». Ha n'hon eus ket gounezet ne diad, dek bloavezh-gant, gant ar PS ? E c'homm he deus an UDS eus pemp bloaz ouzhpenn e-benn anavezout gwelezh politikel en sokolourien c'hall ?

N'i hon eus ket, d'alc'het soñj hon eus ar strolab en deus c'hoarvezet ar gounezad, a vi brezhoneg ouz karta ar yezhnoù gwasket, da vezañ sinet. Penaos bezhañ gwasket gant trakt divyezhek Koll Yamgane goude e ziskladurioù a-enep ar garta ? Trawalc'h gant an distañ-hañ war ar dachenn-hañ ? Tremet tri bloaz zo, emañ brezhoneg skoll Diwan Naoned o chortoz ul lech evit e all skoll, bep promet gant Jean-Marc Ayrault, maer Naoned, pa oa o kabann evit an « klaz ». Padal an ezel eus an UDS, Patrick Pelegrin, ha ar dilermet « barzh kuzul »-Hêr Naoned. Hag a c'houlen ar doare mouezh-hañ Ayrault, evit diennadegoù ar gannidi. Ur skouer evel-se a c'helle leskemennet war Vreizh a-bech.

N'eus ne vo gounezet evit hor yezh gant ar Stad C'hall, pa vefe eus an « tu kleiz » pe eus an tu dehoù. Gouneo pe e vo gounezet, dek lazañ anezhañ da wech ar muat posubl e pep lech. Ouzhpenn ar skoll Diwan pe zivezhek, ouzhpenn Kallenn ar brezhoneg ar skolioù-meur, ouzhpenn kentelioù an noz, ouzhpenn ar stajoù, e barz kuzul ouzhpenn ar c'henn hon eus da lazañ da greskiñ, eo ret kroui ul vuhez sokial a brezhoneg, evit ma vo ul doare e implodi ar muat posubl, pa fell deomp.

Peurliesañ ne gar ket ur bugel mont d'ar skoll, evit ma ne bij ket d'un den gont mont d'ar labour. Abalamour da se, n'eo ket a-walc'h kabou skolioù brezhonek, ma ne c'heller implodi ar yezh e-divez ar c'henn. Padal gant kreuzennoù vakourioù brezhonek, evit ma aoz An Oaled, e vo implodi ar brezhoneg dre ar c'hoan ar pilajour, ha rak-se karet gant ar vugale. Memes dou, penaos lazañ muo'h a d'out da zeskñ brezhoneg, pa ne vez ket a-walc'h anezhañ ar skolioù-meur, er skolioù, ar c'hazellennoù gant ? Ar radioù hag ar c'hazellennoù brezhonek zo bet krouet, hag e vez graet war o zro, gant Brezhoneg karr a yezh, o deus komprenet ne da ket lech portoz klaz a dra eus ar Stad. An ezel-embenn levrer brezhonek, eus a zro evit ma choem bev hor yezh.

Da bep brezhoneger eo da stourm evit, ouz hec'h implodi ar muat, hag o-hob eus e sach gwelezh evit ma vo stallet e pep lech. Gwalc'h z'pliget e c'helle bezel, e walc'h kentenn a studieren war ar brezhoneg ar skoll-veur, klaz a amzer dibout gante neuze, an holl vedet e memes lech, o-hob en em walc'h berded ouzhpenn, hag a chom hep ober netra. Kentenn a d'rao a c'helle bezel gant, ha vez ar gallec ar yezh nemet a vez klevet anezhañ ? Ha n'eo ket an doare, peurliesañ ar brezhoneg, hag ober tra war d'ar deus stourmet evit ?

Ar memes tra eo evit ar strolabour politikel a zisklad stourm evit hor yezh, ha na vez gwelet klaz brezhoneg ebet, pa embannont tabaki, stadoù, hag all. Soñj ma eus Euz, karr daout d'ar Chamel d'an 30'5 e 16, hag o c'houlen digant tud POBL, perak ne oa tra abet ar brezhoneg war o stad.

Ar brezhoneg zo all an holl vroadourien. Da gentañ peogwir eo an doare nemetañ d'evit savet, ha d'an all rak saul vluo'h e klevor brezhoneg, saul gwrac'h e vo lavaret n'omp ket gall.

Guillemine Morin

Festival de cinéma de Douarnenez. Gouel ar filmoù. Peuples minorisés. 16-24 août 1997 - 20ème édition !

Depuis la première édition en 1978, le Festival de Cinéma de Douarnenez a invité, tour à tour, des peuples à l'expression audiovisuelle propre, parfois récente, ou au contraire niée et étouffée...

- Rencontres de Peuples Autochtones. Avec des réalisateurs Aborigènes d'Australie, des réalisateurs Amérindiens (Canada, Etats-Unis), des réalisateurs Sames (Japons)...

Le regard et la présence de celles qui, à travers le monde, luttent contre l'exclusion, les inégalités, les fascisme...

Depuis 1978, le Festival de Cinéma de Douarnenez est la vitrine annuelle de l'audiovisuel en Bretagne. Et Spécial 20e ! Des longs-métrages tournés en Bretagne depuis le début du siècle...

Gouel ar Filmoù. Douarnenez. Poblou minorelaet. 16-24 a viz east 1997

Ugent vloaz zo diaz eo bet krouet Gouel ar Filmoù Douarnenez, Ugent vloaz a emgavou, a filmoù, a zivizoù, a sonezhiz...

Da gentañ e vo emgavou gant filmoù savetadur ha politikel. Gant meur a vroad e vez goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag...

Kozzet e vo vezz euz peñs a vez goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...

Da Goudekouez ar Bred e vo vezz goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...

Da Goudekouez ar Bred e vo vezz goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...

Da Goudekouez ar Bred e vo vezz goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...

Da Goudekouez ar Bred e vo vezz goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...

Da Goudekouez ar Bred e vo vezz goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...

Da Goudekouez ar Bred e vo vezz goullennet muoc'h a frankiz betek kaout ur stad distag. Hag eñ eo an drapes an diskoum gwellañ ? Met en hevelep tro ne vez ket doujet alav gant ar Stadoù bras...



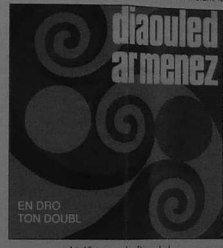
Les 25 ans de Diaouled ar Menez.

Le groupe naît à l'automne 1971 à Carhaix, de la rencontre de Jean-Yves Le Corre, accordéoniste, de Bruno Le Manach, guitariste et de Philippe Le Balp, flûtiste et sonneur de biniou et bombarde...

De 1972 à nos jours, le groupe s'est enrichi de plusieurs individualités remarquables qui sont passées un jour ou l'autre et parfois sont restées quelques temps au point d'apposer leur marque personnelle à l'expression collective...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ.

Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973. Ce disque à pochette noire avec Diaouled ar Menez en lettres oranges est considéré comme historique et incontournable par quelques mélomanes amis du groupe...



Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Le répertoire est désormais tourné sur la musique à danser de basse Bretagne avec une forte prépondérance des thèmes gavots, pinn et fiseñ. Un premier 30 cm sera publié en fin d'année 1973...

Dre ar wenojenn. Ier festival d'été en Kreiz Breizh. du 29 juin au 31 août 1997

Un festival d'été pour le Centre Ouest Bretagne. 25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

25 concerts sous forme de tournois à Kreiz Breizh dans des lieux choisis pour leur qualité acoustique. Carte blanche à des musiciens et chanteurs d'ici, de présenter un spectacle original ou divertir un artiste de leur choix...

Diaouled ar Menez - 25 ans. Spezet - Speied - 27 juin 1997

A partir de 1930, Reuz dans le bourg de Spezet, Gordon Mac Arthur, Trio Becker (Orchestre national breton).

21h : Chapelle du Krann - Colorataea (ensemble vocal féminin) Messe de Kersallandec et Le livre vermet de Montserrat.

A partir de 19h : Fest-noz brez. Jean Barré, Christian Armev, Bleiz Ruz, Nolwenn Corbel, Tang Le Doré, Brigitte Le Corre, Marie-Laurence Fustec, Yann Le Corre, Diaouled ar Menez, Droue, Louise Ebré, Eugénie Goudez, Karma, les Filles Movan, les Filles Quéré, Dédé Rieu, Youenn Le Fur, Sibéri à Co, Sonerien Du, Loëz Stevanio, Yann Pullandre, Jean-Claude, Télec, Alain Lévrier, Yann Pullandre, Jean-Claude, Télec, LaFayre, Marthe Vassallo, Ronan Gouables, Ar Re Yaouank, You du, Restauration sur place.

Festival Kamm al Lorr. Landerneau. Du 12 au 20 juillet 1997 - 10ème anniversaire.

12 : Ti Yann, Red Corbel - 14 : San Luminé, Ar Re Yaouank -39-45 - 16 : Ar Re Yaouank, Sava Eves - 18 : Gilles Sirey - 20 : Diaouled ar Menez - 21 : Bagad Lokol - 15 : An Triskel - 22 : Fest Noz Faouez (25 ans) - 12-13 : Village au Rieu - 14 : Fest Noz Faouez - 15 : Rhiass - 16 : Yann Bran - 17 : Kervenn St Karamek - 17 : Rhiass - 18 : Yann Bran - 19 : Fest Noz Faouez - 20 : Yann Bran - 21 : Fest Noz Faouez - 22 : Yann Bran - 23 : Fest Noz Faouez - 24 : Yann Bran - 25 : Fest Noz Faouez - 26 : Yann Bran - 27 : Fest Noz Faouez - 28 : Yann Bran - 29 : Fest Noz Faouez - 30 : Yann Bran - 31 : Fest Noz Faouez - 32 : Yann Bran - 33 : Fest Noz Faouez - 34 : Yann Bran - 35 : Fest Noz Faouez - 36 : Yann Bran - 37 : Fest Noz Faouez - 38 : Yann Bran - 39 : Fest Noz Faouez - 40 : Yann Bran - 41 : Fest Noz Faouez - 42 : Yann Bran - 43 : Fest Noz Faouez - 44 : Yann Bran - 45 : Fest Noz Faouez - 46 : Yann Bran - 47 : Fest Noz Faouez - 48 : Yann Bran - 49 : Fest Noz Faouez - 50 : Yann Bran - 51 : Fest Noz Faouez - 52 : Yann Bran - 53 : Fest Noz Faouez - 54 : Yann Bran - 55 : Fest Noz Faouez - 56 : Yann Bran - 57 : Fest Noz Faouez - 58 : Yann Bran - 59 : Fest Noz Faouez - 60 : Yann Bran - 61 : Fest Noz Faouez - 62 : Yann Bran - 63 : Fest Noz Faouez - 64 : Yann Bran - 65 : Fest Noz Faouez - 66 : Yann Bran - 67 : Fest Noz Faouez - 68 : Yann Bran - 69 : Fest Noz Faouez - 70 : Yann Bran - 71 : Fest Noz Faouez - 72 : Yann Bran - 73 : Fest Noz Faouez - 74 : Yann Bran - 75 : Fest Noz Faouez - 76 : Yann Bran - 77 : Fest Noz Faouez - 78 : Yann Bran - 79 : Fest Noz Faouez - 80 : Yann Bran - 81 : Fest Noz Faouez - 82 : Yann Bran - 83 : Fest Noz Faouez - 84 : Yann Bran - 85 : Fest Noz Faouez - 86 : Yann Bran - 87 : Fest Noz Faouez - 88 : Yann Bran - 89 : Fest Noz Faouez - 90 : Yann Bran - 91 : Fest Noz Faouez - 92 : Yann Bran - 93 : Fest Noz Faouez - 94 : Yann Bran - 95 : Fest Noz Faouez - 96 : Yann Bran - 97 : Fest Noz Faouez - 98 : Yann Bran - 99 : Fest Noz Faouez - 100 : Yann Bran - 101 : Fest Noz Faouez - 102 : Yann Bran - 103 : Fest Noz Faouez - 104 : Yann Bran - 105 : Fest Noz Faouez - 106 : Yann Bran - 107 : Fest Noz Faouez - 108 : Yann Bran - 109 : Fest Noz Faouez - 110 : Yann Bran - 111 : Fest Noz Faouez - 112 : Yann Bran - 113 : Fest Noz Faouez - 114 : Yann Bran - 115 : Fest Noz Faouez - 116 : Yann Bran - 117 : Fest Noz Faouez - 118 : Yann Bran - 119 : Fest Noz Faouez - 120 : Yann Bran - 121 : Fest Noz Faouez - 122 : Yann Bran - 123 : Fest Noz Faouez - 124 : Yann Bran - 125 : Fest Noz Faouez - 126 : Yann Bran - 127 : Fest Noz Faouez - 128 : Yann Bran - 129 : Fest Noz Faouez - 130 : Yann Bran - 131 : Fest Noz Faouez - 132 : Yann Bran - 133 : Fest Noz Faouez - 134 : Yann Bran - 135 : Fest Noz Faouez - 136 : Yann Bran - 137 : Fest Noz Faouez - 138 : Yann Bran - 139 : Fest Noz Faouez - 140 : Yann Bran - 141 : Fest Noz Faouez - 142 : Yann Bran - 143 : Fest Noz Faouez - 144 : Yann Bran - 145 : Fest Noz Faouez - 146 : Yann Bran - 147 : Fest Noz Faouez - 148 : Yann Bran - 149 : Fest Noz Faouez - 150 : Yann Bran - 151 : Fest Noz Faouez - 152 : Yann Bran - 153 : Fest Noz Faouez - 154 : Yann Bran - 155 : Fest Noz Faouez - 156 : Yann Bran - 157 : Fest Noz Faouez - 158 : Yann Bran - 159 : Fest Noz Faouez - 160 : Yann Bran - 161 : Fest Noz Faouez - 162 : Yann Bran - 163 : Fest Noz Faouez - 164 : Yann Bran - 165 : Fest Noz Faouez - 166 : Yann Bran - 167 : Fest Noz Faouez - 168 : Yann Bran - 169 : Fest Noz Faouez - 170 : Yann Bran - 171 : Fest Noz Faouez - 172 : Yann Bran - 173 : Fest Noz Faouez - 174 : Yann Bran - 175 : Fest Noz Faouez - 176 : Yann Bran - 177 : Fest Noz Faouez - 178 : Yann Bran - 179 : Fest Noz Faouez - 180 : Yann Bran - 181 : Fest Noz Faouez - 182 : Yann Bran - 183 : Fest Noz Faouez - 184 : Yann Bran - 185 : Fest Noz Faouez - 186 : Yann Bran - 187 : Fest Noz Faouez - 188 : Yann Bran - 189 : Fest Noz Faouez - 190 : Yann Bran - 191 : Fest Noz Faouez - 192 : Yann Bran - 193 : Fest Noz Faouez - 194 : Yann Bran - 195 : Fest Noz Faouez - 196 : Yann Bran - 197 : Fest Noz Faouez - 198 : Yann Bran - 199 : Fest Noz Faouez - 200 : Yann Bran - 201 : Fest Noz Faouez - 202 : Yann Bran - 203 : Fest Noz Faouez - 204 : Yann Bran - 205 : Fest Noz Faouez - 206 : Yann Bran - 207 : Fest Noz Faouez - 208 : Yann Bran - 209 : Fest Noz Faouez - 210 : Yann Bran - 211 : Fest Noz Faouez - 212 : Yann Bran - 213 : Fest Noz Faouez - 214 : Yann Bran - 215 : Fest Noz Faouez - 216 : Yann Bran - 217 : Fest Noz Faouez - 218 : Yann Bran - 219 : Fest Noz Faouez - 220 : Yann Bran - 221 : Fest Noz Faouez - 222 : Yann Bran - 223 : Fest Noz Faouez - 224 : Yann Bran - 225 : Fest Noz Faouez - 226 : Yann Bran - 227 : Fest Noz Faouez - 228 : Yann Bran - 229 : Fest Noz Faouez - 230 : Yann Bran - 231 : Fest Noz Faouez - 232 : Yann Bran - 233 : Fest Noz Faouez - 234 : Yann Bran - 235 : Fest Noz Faouez - 236 : Yann Bran - 237 : Fest Noz Faouez - 238 : Yann Bran - 239 : Fest Noz Faouez - 240 : Yann Bran - 241 : Fest Noz Faouez - 242 : Yann Bran - 243 : Fest Noz Faouez - 244 : Yann Bran - 245 : Fest Noz Faouez - 246 : Yann Bran - 247 : Fest Noz Faouez - 248 : Yann Bran - 249 : Fest Noz Faouez - 250 : Yann Bran - 251 : Fest Noz Faouez - 252 : Yann Bran - 253 : Fest Noz Faouez - 254 : Yann Bran - 255 : Fest Noz Faouez - 256 : Yann Bran - 257 : Fest Noz Faouez - 258 : Yann Bran - 259 : Fest Noz Faouez - 260 : Yann Bran - 261 : Fest Noz Faouez - 262 : Yann Bran - 263 : Fest Noz Faouez - 264 : Yann Bran - 265 : Fest Noz Faouez - 266 : Yann Bran - 267 : Fest Noz Faouez - 268 : Yann Bran - 269 : Fest Noz Faouez - 270 : Yann Bran - 271 : Fest Noz Faouez - 272 : Yann Bran - 273 : Fest Noz Faouez - 274 : Yann Bran - 275 : Fest Noz Faouez - 276 : Yann Bran - 277 : Fest Noz Faouez - 278 : Yann Bran - 279 : Fest Noz Faouez - 280 : Yann Bran - 281 : Fest Noz Faouez - 282 : Yann Bran - 283 : Fest Noz Faouez - 284 : Yann Bran - 285 : Fest Noz Faouez - 286 : Yann Bran - 287 : Fest Noz Faouez - 288 : Yann Bran - 289 : Fest Noz Faouez - 290 : Yann Bran - 291 : Fest Noz Faouez - 292 : Yann Bran - 293 : Fest Noz Faouez - 294 : Yann Bran - 295 : Fest Noz Faouez - 296 : Yann Bran - 297 : Fest Noz Faouez - 298 : Yann Bran - 299 : Fest Noz Faouez - 300 : Yann Bran - 301 : Fest Noz Faouez - 302 : Yann Bran - 303 : Fest Noz Faouez - 304 : Yann Bran - 305 : Fest Noz Faouez - 306 : Yann Bran - 307 : Fest Noz Faouez - 308 : Yann Bran - 309 : Fest Noz Faouez - 310 : Yann Bran - 311 : Fest Noz Faouez - 312 : Yann Bran - 313 : Fest Noz Faouez - 314 : Yann Bran - 315 : Fest Noz Faouez - 316 : Yann Bran - 317 : Fest Noz Faouez - 318 : Yann Bran - 319 : Fest Noz Faouez - 320 : Yann Bran - 321 : Fest Noz Faouez - 322 : Yann Bran - 323 : Fest Noz Faouez - 324 : Yann Bran - 325 : Fest Noz Faouez - 326 : Yann Bran - 327 : Fest Noz Faouez - 328 : Yann Bran - 329 : Fest Noz Faouez - 330 : Yann Bran - 331 : Fest Noz Faouez - 332 : Yann Bran - 333 : Fest Noz Faouez - 334 : Yann Bran - 335 : Fest Noz Faouez - 336 : Yann Bran - 337 : Fest Noz Faouez - 338 : Yann Bran - 339 : Fest Noz Faouez - 340 : Yann Bran - 341 : Fest Noz Faouez - 342 : Yann Bran - 343 : Fest Noz Faouez - 344 : Yann Bran - 345 : Fest Noz Faouez - 346 : Yann Bran - 347 : Fest Noz Faouez - 348 : Yann Bran - 349 : Fest Noz Faouez - 350 : Yann Bran - 351 : Fest Noz Faouez - 352 : Yann Bran - 353 : Fest Noz Faouez - 354 : Yann Bran - 355 : Fest Noz Faouez - 356 : Yann Bran - 357 : Fest Noz Faouez - 358 : Yann Bran - 359 : Fest Noz Faouez - 360 : Yann Bran - 361 : Fest Noz Faouez - 362 : Yann Bran - 363 : Fest Noz Faouez - 364 : Yann Bran - 365 : Fest Noz Faouez - 366 : Yann Bran - 367 : Fest Noz Faouez - 368 : Yann Bran - 369 : Fest Noz Faouez - 370 : Yann Bran - 371 : Fest Noz Faouez - 372 : Yann Bran - 373 : Fest Noz Faouez - 374 : Yann Bran - 375 : Fest Noz Faouez - 376 : Yann Bran - 377 : Fest Noz Faouez - 378 : Yann Bran - 379 : Fest Noz Faouez - 380 : Yann Bran - 381 : Fest Noz Faouez - 382 : Yann Bran - 383 : Fest Noz Faouez - 384 : Yann Bran - 385 : Fest Noz Faouez - 386 : Yann Bran - 387 : Fest Noz Faouez - 388 : Yann Bran - 389 : Fest Noz Faouez - 390 : Yann Bran - 391 : Fest Noz Faouez - 392 : Yann Bran - 393 : Fest Noz Faouez - 394 : Yann Bran - 395 : Fest Noz Faouez - 396 : Yann Bran - 397 : Fest Noz Faouez - 398 : Yann Bran - 399 : Fest Noz Faouez - 400 : Yann Bran - 401 : Fest Noz Faouez - 402 : Yann Bran - 403 : Fest Noz Faouez - 404 : Yann Bran - 405 : Fest Noz Faouez - 406 : Yann Bran - 407 : Fest Noz Faouez - 408 : Yann Bran - 409 : Fest Noz Faouez - 410 : Yann Bran - 411 : Fest Noz Faouez - 412 : Yann Bran - 413 : Fest Noz Faouez - 414 : Yann Bran - 415 : Fest Noz Faouez - 416 : Yann Bran - 417 : Fest Noz Faouez - 418 : Yann Bran - 419 : Fest Noz Faouez - 420 : Yann Bran - 421 : Fest Noz Faouez - 422 : Yann Bran - 423 : Fest Noz Faouez - 424 : Yann Bran - 425 : Fest Noz Faouez - 426 : Yann Bran - 427 : Fest Noz Faouez - 428 : Yann Bran - 429 : Fest Noz Faouez - 430 : Yann Bran - 431 : Fest Noz Faouez - 432 : Yann Bran - 433 : Fest Noz Faouez - 434 : Yann Bran - 435 : Fest Noz Faouez - 436 : Yann Bran - 437 : Fest Noz Faouez - 438 : Yann Bran - 439 : Fest Noz Faouez - 440 : Yann Bran - 441 : Fest Noz Faouez - 442 : Yann Bran - 443 : Fest Noz Faouez - 444 : Yann Bran - 445 : Fest Noz Faouez - 446 : Yann Bran - 447 : Fest Noz Faouez - 448 : Yann Bran - 449 : Fest Noz Faouez - 450 : Yann Bran - 451 : Fest Noz Faouez - 452 : Yann Bran - 453 : Fest Noz Faouez - 454 : Yann Bran - 455 : Fest Noz Faouez - 456 : Yann Bran - 457 : Fest Noz Faouez - 458 : Yann Bran - 459 : Fest Noz Faouez - 460 : Yann Bran - 461 : Fest Noz Faouez - 462 : Yann Bran - 463 : Fest Noz Faouez - 464 : Yann Bran - 465 : Fest Noz Faouez - 466 : Yann Bran - 467 : Fest Noz Faouez - 468 : Yann Bran - 469 : Fest Noz Faouez - 470 : Yann Bran - 471 : Fest Noz Faouez - 472 : Yann Bran - 473 : Fest Noz Faouez - 474 : Yann Bran - 475 : Fest Noz Faouez - 476 : Yann Bran - 477 : Fest Noz Faouez - 478 : Yann Bran - 479 : Fest Noz Faouez - 480 : Yann Bran - 481 : Fest Noz Faouez - 482 : Yann Bran - 483 : Fest Noz Faouez - 484 : Yann Bran - 485 : Fest Noz Faouez - 486 : Yann Bran - 487 : Fest Noz Faouez - 488 : Yann Bran - 489 : Fest Noz Faouez - 490 : Yann Bran - 491 : Fest Noz Faouez - 492 : Yann Bran - 493 : Fest Noz Faouez - 494 : Yann Bran - 495 : Fest Noz Faouez - 496 : Yann Bran - 497 : Fest Noz Faouez - 498 : Yann Bran - 499 : Fest Noz Faouez - 500 : Yann Bran - 501 : Fest Noz Faouez - 502 : Yann Bran - 503 : Fest Noz Faouez - 504 : Yann Bran - 505 : Fest Noz Faouez - 506 : Yann Bran - 507 : Fest Noz Faouez - 508 : Yann Bran - 509 : Fest Noz Faouez - 510 : Yann Bran - 511 : Fest Noz Faouez - 512 : Yann Bran - 513 : Fest Noz Faouez - 514 : Yann Bran - 515 : Fest Noz Faouez - 516 : Yann Bran - 517 : Fest Noz Faouez - 518 : Yann Bran - 519 : Fest Noz Faouez - 520 : Yann Bran - 521 : Fest Noz Faouez - 522 : Yann Bran - 523 : Fest Noz Faouez - 524 : Yann Bran - 525 : Fest Noz Faouez - 526 : Yann Bran - 527 : Fest Noz Faouez - 528 : Yann Bran - 529 : Fest Noz Faouez - 530 : Yann Bran - 531 : Fest Noz Faouez - 532 : Yann Bran - 533 : Fest Noz Faouez - 534 : Yann Bran - 535 : Fest Noz Faouez - 536 : Yann Bran - 537 : Fest Noz Faouez - 538 : Yann Bran - 539 : Fest Noz Faouez - 540 : Yann Bran - 541 : Fest Noz Faouez - 542 : Yann Bran - 543 : Fest Noz Faouez - 544 : Yann Bran - 545 : Fest Noz Faouez - 546 : Yann Bran - 547 : Fest Noz Faouez - 548 : Yann Bran - 549 : Fest Noz Faouez - 550 : Yann Bran - 551 : Fest Noz Faouez - 552 : Yann Bran - 553 : Fest Noz Faouez - 554 : Yann Bran - 555 : Fest Noz Faouez - 556 : Yann Bran - 557 : Fest Noz Faouez - 558 : Yann Bran - 559 : Fest Noz Faouez - 560 : Yann Bran - 561 : Fest Noz Faouez - 562 : Yann Bran - 563 : Fest Noz Faouez - 564 : Yann Bran - 565 : Fest Noz Faouez - 566 : Yann Bran - 567 : Fest Noz Faouez - 568 : Yann Bran - 569 : Fest Noz Faouez - 570 : Yann Bran - 571 : Fest Noz Faouez - 572 : Yann Bran - 573 : Fest Noz Faouez - 574 : Yann Bran - 575 : Fest Noz Faouez - 576 : Yann Bran - 577 : Fest Noz Faouez - 578 : Yann Bran - 579 : Fest Noz Faouez - 580 : Yann Bran - 581 : Fest Noz Faouez - 582 : Yann Bran - 583 : Fest Noz Faouez - 584 : Yann Bran - 585 : Fest Noz Faouez - 586 : Yann Bran - 587 : Fest Noz Faouez - 588 : Yann Bran - 589 : Fest Noz Faouez - 590 : Yann Bran - 591 : Fest Noz Faouez - 592 : Yann Bran - 593 : Fest Noz Faouez - 594 : Yann Bran - 595 : Fest Noz Faouez - 596 : Yann Bran - 597 : Fest Noz Faouez - 598 : Yann Bran - 599 : Fest Noz Faouez - 600 : Yann Bran - 601 : Fest Noz Faouez - 602 : Yann Bran - 603 : Fest Noz Faouez - 604 : Yann Bran - 605 : Fest Noz Faouez - 606 : Yann Bran - 607 : Fest Noz Faouez - 608 : Yann Bran - 609 : Fest Noz Faouez - 610 : Yann Bran - 611 : Fest Noz Faouez - 612 : Yann Bran - 613 : Fest Noz Faouez - 614 : Yann Bran - 615 : Fest Noz Faouez - 616 : Yann Bran - 617 : Fest Noz Faouez - 618 : Yann Bran - 619 : Fest Noz Faouez - 620 : Yann Bran - 621 : Fest Noz Faouez - 622 : Yann Bran - 623 : Fest Noz Faouez - 624 : Yann Bran - 625 : Fest Noz Faouez - 626 : Yann Bran - 627 : Fest Noz Faouez - 628 : Yann Bran - 629 : Fest Noz Faouez - 630 : Yann Bran - 631 : Fest Noz Faouez - 632 : Yann Bran - 633 : Fest Noz Faouez - 634 : Yann Bran - 635 : Fest Noz Faouez - 636 : Yann Bran - 637 : Fest Noz Faouez - 638 : Yann Bran - 639 : Fest Noz Faouez - 640 : Yann Bran - 641 : Fest Noz Faouez - 642 : Yann Bran - 643 : Fest Noz Faouez - 644 : Yann Bran - 645 : Fest Noz Faouez - 646 : Yann Bran - 647 : Fest Noz Faouez - 648 : Yann Bran - 649 : Fest Noz Faouez - 650 : Yann Bran - 651 : Fest Noz Faouez - 652 : Yann Bran - 653 : Fest Noz Faouez - 654 : Yann Bran - 655 : Fest Noz Faouez - 656 : Yann Bran - 657 : Fest Noz Faouez - 658 : Yann Bran - 659 : Fest Noz Faouez - 660 : Yann Bran - 661 : Fest Noz Faouez - 662 : Yann Bran - 663 : Fest Noz Faouez - 664 : Yann Bran - 665 : Fest Noz Faouez - 666 : Yann Bran - 667 : Fest Noz Faouez - 668 : Yann Bran - 669 : Fest Noz Faouez - 670 : Yann Bran - 671 : Fest Noz Faouez - 672 : Yann Bran - 673 : Fest Noz Faouez - 674 : Yann Bran - 675 : Fest Noz Faouez - 676 : Yann Bran - 677 : Fest Noz Faouez - 678 : Yann Bran - 679 : Fest Noz Faouez - 680 : Yann Bran - 681 : Fest Noz Faouez - 682 : Yann Bran - 683 : Fest Noz Faouez - 684 : Yann Bran - 685 : Fest Noz Faouez - 686 : Yann Bran - 687 : Fest Noz Faouez - 688 : Yann Bran - 689 : Fest Noz Faouez - 690 : Yann Bran - 691 : Fest Noz Faouez - 692 : Yann Bran - 693 : Fest Noz Faouez - 694 : Yann Bran - 695 : Fest Noz Faouez - 696 : Yann Bran - 697 : Fest Noz Faouez - 698 : Yann Bran - 699 : Fest Noz Faouez - 700 : Yann Bran - 701 : Fest Noz Faouez - 702 : Yann Bran - 703 : Fest Noz Faouez - 704 : Yann Bran - 705 : Fest Noz Faouez - 706 : Yann Bran - 707 : Fest Noz Faouez - 708 : Yann Bran - 709 : Fest Noz Faouez - 710 : Yann Bran - 711 : Fest Noz Faouez - 712 : Yann Bran - 713 : Fest Noz Faouez - 714 : Yann Bran - 715 : Fest Noz Faouez - 716 : Yann Bran - 717 : Fest Noz Faouez - 718 : Yann Bran - 719 : Fest Noz Faouez - 720 : Yann Bran - 721 : Fest Noz Faouez - 722 : Yann Bran - 723 : Fest Noz Faouez - 724 : Yann Bran - 725 : Fest Noz Faouez - 726 : Yann Bran - 727 : Fest Noz Faouez - 728 : Yann Bran - 729 : Fest Noz Faouez - 730 : Yann Bran - 731 : Fest Noz Faouez - 732 : Yann Bran - 733 : Fest Noz Faouez - 734 : Yann Bran - 735 : Fest Noz Faouez - 736 : Yann Bran - 737 : Fest Noz Faouez - 738 : Yann Bran - 739 : Fest Noz Faouez - 740 : Yann Bran - 741 : Fest Noz Faouez - 742 : Yann Bran - 743 : Fest Noz Faouez - 744 : Yann Bran - 745 : Fest Noz Faouez - 746 : Yann Bran - 747 : Fest Noz Faouez - 748 : Yann Bran - 749 : Fest Noz Faouez - 750 : Yann Bran - 751 : Fest Noz Faouez - 752 : Yann Bran - 753 : Fest Noz Faouez - 754 : Yann Bran - 755 : Fest Noz Faouez - 756 : Yann Bran - 757 : Fest Noz Faouez - 758 : Yann Bran - 759 : Fest Noz Faouez -

Euskadi

Herri Batasuna s'adresse à la Communauté Internationale.

Les autorités espagnoles ont ordonné l'arrestation et l'emprisonnement des 23 membres du Bureau National de Herri Batasuna, formation politique basque. Parmi eux se trouvent 7 parlementaires autonomes et locaux des deux parlements du territoire basque. Ils seront tous jugés au mois de juin prochain et risquent une condamnation à 8 ans de prison.

L'arrestation et l'emprisonnement de tous les dirigeants de cette formation politique qui compte plus de 600 élus au Pays Basque, au mois de février 1997, fait suite à l'accusation de collaboration avec un groupe armé. A l'heure actuelle, tous

se trouvent en liberté provisoire après avoir payé la caution exigée. L'accusation formulée contre eux se base sur la diffusion d'un film vidéo contenant une proposition de paix émanant de ETA, et aussi sur des propos tenus au cours de la campagne électorale de 1996. Herri Batasuna décide de faire connaître cette proposition à la société basque afin qu'elle en débâte et de permettre ainsi de résoudre le conflit existant entre le Pays Basque et l'Etat Espagnol.

Face à une telle situation, les soussignés déclarent :

1. Les mesures de privation de liberté déjà intervenues dans cette affaire et surtout celles qui vont suivre contre les dirigeants de cette formation politique légitime basque, démocratiquement soutenue par ses électeurs, constituent une atteinte grave contre un droit fondamental reconnu par les différents traités internationaux. Le droit à la liberté d'expression et d'opinion.

2. Nous pensons que la liberté d'expression et la promotion d'alternatives basées sur le dia-

logue et de propositions de paix, qui sont toujours une raison d'être fondamentale et inaliénable des formations politiques, prend une importance toute particulière dans les situations de conflit comme celle du Pays Basque. Ces propositions s'adressent directement à tous les citoyens basques et espagnols, mais aussi bien au-delà, à toute la communauté internationale, elles sont indispensables pour parvenir à une solution concertée et démocratique de ce conflit.

3. Nous exigeons des autorités espagnoles qu'elles cessent d'agir contre la direction d'Herri Batasuna, formation politique légitime basque, et qu'elles reconnaissent le bien-fondé des tentatives de médiation ou de diffusion des propositions visant à mettre fin démocratiquement à la violence et ce par le dialogue entre les parties en conflit, pour parvenir à une solution politique basée sur le respect de la volonté librement exprimée par le peuple basque.

Herri Batasuna



Du 15 juin au 14 septembre, «PEINTRES DU VIETNAM» au Musée de Saint-Brieuc.

Peintures, dessins, aquarelles, laques et sculptures : environ 100 œuvres provenant pour l'essentiel de collections privées seront présentées du 15 juin au 14 septembre, au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc.

Les peintres présentés dans cette exposition intitulée «Peintres du Vietnam», sont issus de l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoi, créée en 1925 par les Français sous le nom Ecole des Beaux-Arts d'Indochine. L'influence de la peinture française et notamment d'artistes comme Matisse, Marquet et Rouault y fut déterminante et marqua très tôt la spécificité de la peinture vietnamienne dans un environnement asiatique.

L'Ecole des Beaux-Arts a survécu à la décolonisation et aux vicissitudes de l'histoire. Les promotions qui en sortent chaque année continuent d'affirmer l'originalité d'une peinture où se rencontrent à la fois l'influence occidentale et une sensibilité artistique proprement vietnamienne inspirée notamment de l'art populaire.

Samedi 23 août LANFAINS (22 près de Quintin). Nuit celtique du Petit Village

Avec :

Sonerien Du, Carré-Manchoit, Glaz, Tofu Love Frogs (G.B.)
Entrée : 70 F (60 F en rés.)
 Camping possible. Restauration. Abri en cas de pluie.
Org. : Kervian Promotion.
N.B. : Un espace sera mis à la disposition (gratuitement) pour les associations militantes, artisans, producteurs bio, etc. (prendre contact au 02.96.32.44.39).

«Libère les Couleurs !» à Redon Les 27, 28 et dimanche 29 juin 1997.

Considérant qu'il est urgent de réagir à la montée des extrémismes, au manque de perspectives politiques et sociales, faisons face au racisme, aux inégalités sociales, aux violences diverses, rappellons les vertus des mélanges, et la richesse de la diversité.

Dans cet esprit, le Collectif à Kik Tu Bouinas organise les 27, 28 et 29 juin une fête, un grand rassemblement culturel pacifique et populaire... afin de réagir contre la montée de l'intolérance et de la haine.

Programme des journées. Débats, conférences avec invités surprises, participation de nombreuses associations telles que le MRAP, Gwezenn, Sidamarre... programmation cinéma, animations de rues, théâtre, performances, concerts, restauration sur place (différents pays), parcours sensoriel, débat et concours sur Internet...

Seront présents à cette manifestation : Associations le MRAP, Gwezenn, On Derange, Sidamarre.

Spectacles de Rue : Zebra 4 - KDN, Baragwin, Ullmar Brother, Le Cyclope Borgne, Jonquille Senteur Mao.

Scène : Alain Pennec, SDF...
Organisation : Collectif d'Association, Coordination, Association d'Echanges de Services Kik Tu Bouinas, 3941 rue Victor Hugo, 35500 Redon. Tél: 02.99.71.05.75 - Fax : 02.99.73.37.92. E-mail : Kik@novomundi.com Adresse Internet : www.novomundi.com/Kik

Solidarité avec le peuple Kanak.

A l'approche de l'échéance des accords de Matignon de 1998, il est temps de donner lieu à un référendum d'autodétermination en 1998, se ressensent chez les militants de la solidarité, qui se sont investis la dernière décennie dans le soutien à la lutte du peuple Kanak le son de faire le bien de la situation ou, tout au moins, de jeter les bases d'une réactualisation du combat anticolonialiste et d'une relance du soutien à la lutte du peuple Kanak en France.

A près d'un an d'une échéance cruciale pour le mouvement indépendantiste Kanak, l'état des forces politiques, sociales et démographiques sur le territoire a fortement évolué durant cette période, qui va de la signature des accords Matignon jusqu'à aujourd'hui. Le massacre d'Ouvéa et la mort des leaders du FLNKS en 1988 et 1989 ont de plus accentué le profond désarroi du mouvement indépendantiste et anticolonialiste qui se traduit par une relative division en leur sein.

Les inégalités se sont accentuées dans le grand Nouméa où d'un côté vivent des milliers de personnes dans des baraquements de fortune et de l'autre une débauche de luxe immobilier dont profitent Caldoches et métros, principalement. La situation de marginalité économique, donc de chômage, des Kanak reste hélas une donnée inchangeable.

La bataille de la direction indépendantiste de la province Nord pour le contrôle des richesses minières, son exploitation et le développement économique de cette partie du Calou, se réalise avec difficulté car l'Etat colonial et le patronat local, ne partage pas allégrement la rente que représentent, entre autres, le nickel. L'épisode récent du préalable à la reprise des négociations interrompue en avril 1996 pour la récupération du gisement de Tiabahi et la promesse de l'Etat d'une usine de traitement de nickel dans le nord en



est illustré. Ce bras de fer doit être l'objet d'une mobilisation du mouvement de soutien dans la métropole coloniale.

Il est clair, pour tout le monde, que dans un an les indépendantistes seront minoritaires par les accords de Matignon. C'est pourquoi, les dirigeants indépendantistes, toutes tendances confondues et celles qui soient dans les tentes, résultant des actualités et futures négociations, les étapes de cette indépendance dans les années prochaines. Quelles que soient les solutions constitutionnelles élaborées, nous savons que l'Etat colonial et ses représentants sur le territoire n'accepteront pas de reconnaître la souveraineté pleine et entière des Kanak sur la Nouvelle Calédonie.

Le RPCR se contenterait d'une domination même éventuellement réaménagée, voire partagée. Du moment que l'essentiel de la part de gâteau, que représente la manne du nickel, soit saisi par le profit des Caldoches, garanti dans le cadre d'un Etat vénéralisé. Quo qu'il en soit aujourd'hui, pour la plupart des militants du FLNKS la consigne demeure toujours l'indépendance de Kanaky.

AISDPK (Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak)

Bas les pattes devant l'Albanie !

Retrait des troupes françaises, grecques, turques...

Il y a quatre mois, le peuple albanais descendait dans la rue pour manifester sa colère après la faillite des principales sociétés d'économie pyramidales du pays. Par dizaines de milliers, les victimes dépourvues de leurs biens exigeaient du gouvernement le remboursement de leurs économies. Le gouvernement répondit par la répression aux manifestations et dénonçaient toujours plus fort le pouvoir de Sali Berisha et de son parti, le Parti démocratique. Ceux-ci s'étaient en effet portés garants des sociétés pyramidales, qu'ils contrôlaient pour une part. Des ministres et d'autres personnalités importants de l'Etat y plaçaient les bénéfices de leurs trafics de contrebande (armes, pétrole...) et de leurs activités criminelles (drogue, émigration clandestine...). Le Parti démocratique avait reçu 50 000 dollars de la société pyramidale Gjallica avant les élections législatives truquées de 1995.

Le 29 février, en réponse à l'action criminelle des agents secrets du SHIK, la population de Vora prit le contrôle de la ville. L'insurrection s'étendit alors de ville en ville. Jusqu'à ce jour presque tout le pays. Dans les régions insurgées, les institutions de l'Etat furent abolies et des structures de pouvoir populaire furent établies, défendues par les militants passés aux côtés des insurgés et par le peuple qui avait pris les armes.

Contrairement à ce qu'on a voulu nous faire croire, ni le chaos ni l'anarchie ne régnaient dans les régions insurgées et on n'y constatait aucune dérive nationaliste ou xénophobe, aucun conflit communautaire. La vie sociale s'organisa sous la direction unifiée d'un Comité national de salut public. En réalité, le chaos économique, le vol organisé et la répression des libertés caractérisaient le pouvoir de Berisha, installé et soutenu par les grandes puissances, les organismes financiers internationaux et les institutions de l'Europe.

C'est ce pouvoir corrompu et dictatorial que le corps oupétionnaire international est venu défendre en Albanie.

S'abritant derrière la résolution 1101 des Nations unies et approuvée par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), la coalition européenne dirigée par l'Italie a donc débarqué en Albanie sans s'en être rendu compte. Les troupes autrichiennes, espagnoles, grecs, turcs... Cette intervention impérialiste opère une fois de plus sous le camouflage d'une mission d'aide humanitaire, alors que des responsables du CICR ou du Haut Commissariat local du O'NU aux réfugiés exploitaient en situation de crise humanitaire grave... et que les livraisons de vivres ou de médicaments

seraient «plus pratiques sans escorte armée».

On voit bien que le véritable but de cette opération militaire d'envahissement n'est pas de venir en aide au peuple albanais. La force multinationale a pour fonction d'imposer le maintien au pouvoir d'un Sali Berisha ou des manettes à la solde des grandes puissances, alors que le peuple insurgé continue à exiger sa démission et l'organisation d'élections générales non manipulées. En accord avec l'opposition albanaise officielle venue à la rescousse de Berisha, cette intervention criminelle vise à «rétablir l'ordre» dans le pays en étouffant voire en réprimant la résistance des insurgés. Il faut aussi empêcher que l'insurrection albanaise ne devienne un exemple pour les peuples des autres pays d'Europe de l'Est.

Cette ingérence armée vise en même temps à maintenir la mainmise des grandes puissances sur le pays et à défendre leurs intérêts économiques en Albanie. L'Italie, en particulier, est l'ancienne puissance coloniale et le premier partenaire économique. Ses entrepreneurs utilisent sur place une main-d'œuvre bon marché, ils ont obtenu la concession durant 25 ans de l'exploitation du pétrole albanais et les envisagent d'exploiter les gisements de cuivre. C'est aussi une banque alimentaire qui a obtenu le contrôle de la privatisation de l'ensemble des entreprises et services publics albanais.

L'intervention actuelle en Albanie est potentiellement un danger pour l'ensemble des Balkans, déjà ensanglantés. Elle va accroître les rivalités impérialistes, elle risque de susciter des conflits de type nationaliste ou intercommunautaire. Le déploiement de troupes grecques, italiennes, turques... sur le sol albanais augmente le danger de contagion généralisée dans la région (Kosovo, Monténégro, Macédoine ex-yougoslave, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Chypre, Yougoslavie, Bosnie, Croatie). Quant à la France, qui tente d'étendre son influence dans cette partie de la Méditerranée, elle a pris l'initiative de cette nouvelle expédition militaire pour venir une nouvelle fois au secours d'un régime réactionnaire.

Non à l'intervention impérialiste en Albanie !

Retrait immédiat de toutes les troupes françaises, grecques, turques et autres !

Solidarité avec la lutte du peuple albanais !

Plate-forme du 11 avril 1997 de soutien au peuple albanais, à son intégrité territoriale et à sa souveraineté nationale. 32 bd Roger Salengro 93190 LIVRY GARGAN

Sport et détente au grand air.

Le centre de vacances Ti Ar Gouren organise durant les vacances d'été des camps ouverts aux enfants de 7 à 13 ans aimant le sport et la nature.

Ti Ar Gouren est un petit centre pouvant accueillir une trentaine d'enfants, situés à Berrien au cœur du Parc d'Armorique.

Durant leurs séjours, les enfants auront la possibilité de pratiquer le gouden ainsi que d'autres styles de lutte tout en s'amusant.

La pratique d'activités (physique et découverte) de

plein air dans la région des Monts d'Arrée seront aussi au programme (vélo, tir à l'arc, jeux de piste etc.).

Les inscriptions s'effectuent à la quinzaine ou au mois et sont ouvertes dès maintenant.

Les dates sont les suivantes :
 - du lundi 30 juin au vendredi 11 juillet - du lundi 14 juillet au vendredi 25 juillet - du lundi 28 juillet au vendredi 8 août - du lundi 11 août au vendredi 22 août.

Le centre est agréé Jeunesse et Sport, les chèques-vacances ANCV ainsi que les bons CAF sont acceptés.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à Ti Ar Gouren, au 02.98.99.03.80.

Ordre moral : dans 5 ans le délire ?

On se souvient que Combat Breton avait donné assis à des points de vue, inconnus lors de la venue de Jean Paul II à Sainte-Anne d'Auray. Ce genre de propos sera-t-il bientôt sanctionné par la justice sous l'action de tananques à l'instar de ceux qui agissent déjà dans les services d'IVA contre le droit des femmes à disposer de leur corps ?

Les évêques de France, décidément en proie à une intense activité cérébrale collective, viennent de créer une nouvelle association habilitée à défendre l'Eglise contre les attentats « à la liberté religieuse au respect des croyances, aux dogmes, aux principes, à la doctrine et aux institutions catholiques ». Appelée Croyances et libertés, cette machine de guerre contre la démocratie se propose d'agir « par toutes les voies de droit et notamment sur le plan judiciaire », en se fondant sur la loi de 1901 sur la liberté de la presse et sur celle de 1972 qui sanctionne la diffamation pour des motifs religieux ou politiques. Les évêques estiment que certains médias vont trop loin, notamment en présentant le pape comme un assassin suite à ses propos de position contre l'ordre moral (Emission d'Envoyé spécial de l'année dernière). L'association nouvellement créée vient se placer à côté de celle que les traditionalistes proches du Front National ont déjà fondée sous le nom d'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française (Agrif), qui porte plainte dans les affaires où elle estime salie l'image de l'Eglise. Ainsi donc la solution dans toutes ses variantes est-elle tonner contre la liberté d'expression, et prétend même dans le cas de la fraction ouvertement fasciste, lutter contre le racisme. Quel cynisme ! C'est du même tonneau que Maurice Papon, ce resou rchiste, accusé de crime contre l'humanité pour collaboration active à la déportation des Juifs sous l'Occupation et qui ose se comparer à Dreyfus, ce célèbre israélite victime d'une injustice infamante. N'en déplaise au troupeau affolé des cotillons en défilé, la liberté religieuse est comprise sous une notion plus vaste, la liberté de conscience, qui l'englobe, car la religion regarde le cœur de chacun, qui est libre d'en avoir une ou de ne pas en avoir du tout. Il faut dire, il existe des gens dont le fais partie, qui n'ont aucun respect pour les dogmes qu'ils soient religieux, politiques ou économiques surtout quand ceux-ci sont engés par certains en fondement des règles de la vie sociale. En outre, il est de ce sacré, les catholiques ne forment pas une race (avec toutes les divergences que le palmarès pénienc que ce casus-entendit), pas plus que les Israélites ou les protestants, les bouddhistes ou les musulmans. L'attaquer certaines conceptions prénees au nom

d'une religion ne saurait dès lors, en aucun cas, être assimilé à du racisme, à moins de faire siens les schèmes de pensée ignobles d'Adolf Hitler ou d'admettre que l'eau du baptême modifie substantiellement l'ADN de nos cellules. Enfin, la liberté d'expression est consubstantielle de la démocratie, tout comme la liberté d'association : tous ceux qui n'acceptent pas l'ingérence des religions dans la vie publique et dans la vie sociale sauront aussi, de leur côté, se faire entendre. D'ailleurs l'Eglise devra quelque peu attendre que le code de procédure pénale impose en effet cinq ans d'existence aux associations avant de pouvoir entamer toute action en justice. En août Jean-Paul II sera de nouveau dans les bras de la fille aînée de l'Eglise. Les canons iront bon train !

Les Bretons et l'Eglise : un grand hiatus ?

On a appris au mois de février que le Saint-Siège tardait à approuver le texte d'un missel en langue bretonne, parce qu'il devait être commun aux trois diocèses de Basse-Bretagne. Voilà qui va singulièrement compliquer la tâche du père Job an Irien, rédacteur dudit missel et partisan, comme chacun sait, de l'orthographe universitaire ou étudiante Falchun, laquelle se caractérise précisément par le fait qu'elle sépare dans son écriture le v-netais des autres dialectes. Bon ! L'occunisme y pourvoira sûrement. « Nous avons un besoin urgent de textes liturgiques en breton », déclare Mgr Guillou, « devant évêque de Quimper et Léon. Dans un pays fondé par des « Saints », dont on nous dit que toute la littérature serait d'inspiration religieuse jusqu'à une époque récente, il faut attendre la fin du 20ème siècle, pour disposer d'un missel en langue bretonne ! Voilà qui est étrange, non ? Et dire qu'on nous a rebattu les oreilles de l'union séculaire de la loi et de la langue bretonne. « Ar brezhoneg hag ar feiz a zo breur ha c'hoar a Breiz ». I Aurait-on délibérément préféré exporter nos missionnaires à travers le monde ? Nul n'est, il est vrai, prophète en son pays ! On nous apprend également, l'Ouest France des 8 et 9 février 1997) que l'évêque de Quimper a rencontré Jean Paul II trois fois et que le Pape a dû déployer une carte de l'Ouest (1) pour localiser précisément le Finistère qu'il a caractérisé comme le point « le plus proche des Etats Unis ». « Quel camouflet pour les membres d'un certain comité qui auraient voulu nous persuader de l'importance d'une rencontre entre le chef de l'Eglise et la Bretagne ! Jean Paul II ne se souvenait finalement que d'un arrêt pipi entre une poignée de main à Jacques Chirac et d'un « shake hands » à Bill Clinton ! A un certain âge il est vrai, la prostate se rappelle souvent à la mémoire. Triste coïncidence des réalités terrestres, mes bien chers frères !
Par Yvan KERLOCH

«An drog hirmez» par Yann-Fañch Perroches.

Accordéoniste breton de renom, Yann-Fañch est réputé pour la puissance et la sensibilité de son jeu, sa grande connaissance de la tradition musicale bretonne, et la musicalité des groupes dans lesquels il joue. Professeur au Conservatoire Régional de Musique Traditionnelle (Ploemeur 56) pendant près de dix ans, il a également enseigné l'accordéon diatonique à l'Ecole Nationale de Musique de Lorient de 1965 à 1988. Membre fondateur du groupe Skolvan en 1984 - « le meilleur groupe de musique bretonne actuel et peut-être de musique celtique » (Folkroots) - il est également à l'origine de Cocktail diatonique, ensemble de quatre accordéons diatoniques réputé qui s'est prouvé notamment en compagnie de Richard Galliano.



1997 - «An drog hirmez» (Keltia Musique). Contact : Yann-Fañch Perroches, Moulin de Melefen, 56620 Cléguer. Tél-Fax : (33)0297326661.

Keraluc. 50 ans de céramique artistique au Musée Breton de Kemper.



L'exposition estivale du Musée est la première rétrospective importante consacrée aux productions de la manufacture de grès et faïences Keraluc. Elle révèle ainsi un des aspects les plus attachants et les plus originaux de la création artistique bretonne du XXe siècle. En 1946, l'ingénieur céramiste Victor Lucas créait aux côtés de Quimper la faïencerie Keraluc, qui renouva profondément un art et une industrie présents dans le chat communal depuis le début du XVIIIe siècle. Renouant avec l'ouverture aux artistes qui avait caractérisé la faïence quimpéroise dans l'entre-deux-guerres, Victor Lucas réunit autour de lui une « pépinière » de jeunes artistes régionaux tels que Jos Le Corre, Pierre Toulhoat, Paul Yvan ou René Quérel. Au moment même où Picasso, à Vallauris, montrait quel merveilleux support l'argile pouvait constituer pour l'artiste contemporain, le nouvel atelier quimpérois devint un des hauts lieux de la création céramiste en France. Les sources les plus diverses d'inspiration s'exprimèrent à Keraluc : le légendaire breton évoqué par Yvan ou Toulhoat, la vie pittoresque des ports de pêche chers au douanier René Quérel, la mythologie antique revisitée par Jos Le Corre, et jusqu'à l'abstraction introduite par Xavier Krebs. Tous rendirent aussi hommage à la Nature en peuplant plats, assiettes et vases de fleurs et d'oiseaux.

La plupart des œuvres présentées sont des pièces uniques : bas-relief, vases, plats décoratifs de grandes dimensions... Mais les productions de série ne sont pas oubliées, les décors créés par Jos Le Corre surtout contribuèrent à embellir, sur nombre de tables, la vie de tous les jours. Constituée pour une grande part de prêts des artistes ou de collectionneurs, l'exposition révélera également de nombreuses productions Keraluc acquises par le Musée des dernières années. Horaires : Période estivale (juin à septembre) : ouvert tous les jours de 9h à 18h. Tarifs : Musée + exposition. Période estivale (juin à septembre) : 25 F adulte, 12 F enfant de plus de 11 ans, aînés, groupe... Gratuité : enfant de moins de 11 ans, amateur, interprète, guide... Musée départemental breton, 1, rue du Roi Gradlon, Quimper. Tél. 02.99.95.21.60. Fax 02.99.95.69.69.

Monterfil (Ille et Vilaine) La Gallésie en fête Dimanche 29 juin 1997

Concours musicaux - Contes
Concours « cidre et soupe »
Cochon grille - Godinette
Jeux traditionnels.
Concerts : Kélé-Mé. Les Ours du Scoff.

Yvan Guéhennec. Kembraeg erit ar vrezhoneg.

Embannet gant Preder.

Prizuz dreist eo deskiñ kembraeg dre ma z'eo, a-unan gant ar c'hervegeg, ar yezh tostañ d'hon hin. Kenorin int o zeir, bet distannet an unnek kantved 'zo, ar pezh ned eo ket ar prantlad hir en istor ar yezhoù. He deskiñ neuza a daol gouleier skedus war framm hon yezh e kement ma z'eo evezhañ embannet boulin, anaf, hogen ar feur m'o deus dibabet hentoù diforch ha pellet an eil diouz eben. Ur perzh espar en deus al levr-mañ : savet eo bet diouz savbont ar vrezhonegerien ha neket, evel ma c'hoarvez peurliesañ, hervez hentenn an dornlevoù deskiñ embannet e Kembre - ha treset pe adaozet e brezhoneg - an holl anezhe o vukañ ouzh saoznegerezh. EVEL-mañ e c'haller hiziken kefriveriañ pazenn ha pazenn heñvelidiou ha disharvelidiou hon div yezh ha komran er vat ar framm don anezhe, elvezz a-benn an diwez ar anaf gwell hon yezh-ri.

Ret eo ober anv ivez eus an diuz graet gant an Aozer : ned eo ket ar c'hembraeg «skolek», hini ar Vibl, marv abaoe tri c'hantloaziad d'an nebeutañ daoust m'en kenteliner atav, hogen ar yezh a vremañ evel m'ha arverer bermetez e-touez an dud «desavet mat» - stumm modern ar yezh eo a zifraest he hent ken er skingwel hag er skingomz, ken al lennegezh hag er c'hazelennerezh. Al levr, 160 p., 15,8x21 cm : 80F.

Tri devezh e kreiz an natur. Hañv 97.

Mini-camp à la Chapelle-Neuve (22) du 11 au 13 août 1997. Pour les enfants bretonnants de 9 à 13 ans. Centre de Découverte Forêt-Bocage. 5 hent an dachenn sport. 22160 La Chapelle Neuve. Tél. 02.96.21.60.31. Les dates : du lundi 11 août à 10h au mercredi 13 août à 17h. Accueil possible dès le dimanche soir. Les prix : 495 F (tout compris sauf acheminement). Tarif dégressif si plusieurs enfants de la même famille. Bons CAF, MSA et chèques vacances acceptés. Le lieu : à La Chapelle-Neuve (22) en plein Centre-Bretagne. War lerc'h al boened gouez, Selaou, seliout ha kompren an natur. Balaedennou noz. Kousket er maez.

GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION
Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !
Anv / Nom _____ Micher / Métier _____ Age / Oad _____
Chomlec'h / Adresse _____ Tél / Pellg _____
A remplir à votre convenance / Responit diouz ho c'hoant
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex

Commanna 97. 15 jours de stages et de fête. Du 29 juin au 12 juillet.

29 juin : accueil. Accueil des stagiaires, ainsi que de 50 écossais et irlandais venus spécialement pour la fête (musique, danse, boozis, rencontres, etc.) Feste-deiz à partir de 14h30 à la salle des fêtes. Du 30 juin au 5 juillet. Stages de musique bretonne 10h à 13h. Ce stage est réservé aux personnes maîtrisant les techniques de base de l'instrument. Deux niveaux : moyen, confirmé. Avec Yann-Fañch Perroches, Audrey Le Jossac (accordéon diatonique), Youenn Le Bhan, Yann Simon (binoù bombeado), Olier Unvoy (treuzenn-gaol), Frédéric Samzun, Laurent Dacouay (violon), Yannick Alory, Malo Carvou (flûte traversière boss), Nolvan Le Bana (kan ha ciskann gwerz), Mathieu Hamon (chant gallo). Conférences 15h à 17h. Diverses conférences sur la musique et la danse, par des spécialistes. Stages de danses bretonnes 17h à 19h. Avec études des pas de base, des grands types de danses, des tenors de Haute et Basse-Bretagne, avec leurs originalités et leurs spécificités. Vendredi 4 juillet : FEST-NOZ avec Gwentol. Nombres sœurs et chanteurs. Du 7 au 12 juillet. Ateliers d'archéologie. Les excursions se feront en car au départ de Commanna à 10h. Lundi 7 : Excursion Monts d'Arée, 18h30 : conférence de P. Gouletquer, Paléolithique et Mésolithique en Bretagne. Mardi 8 : Excursion : sites mégalithiques de la côte Nord-Ouest, 18h30 : conférence de M. Le Goffic, Le Néolithique et le Mégalithisme en Bretagne. Mercredi 9 : Excursion : Carnac, Locmariaquer, 18h30 : conférence de J. Briard, l'âge du Bronze dans les pays Celles. Jeudi 10 : Excursion : sites archéologiques du Tréport, 18h30 : conférence de P. Gallou, Les Celtes et l'Armorique romaine. Vendredi 11 : Excursion : Moulins de Kerouat, maison Cornec, enclos paroissiaux, 18h30 : conférence de I. Poho, Architecture civile et religieuse en Basse-Bretagne. Stage de breton avec l'association Roudour de Huelgoat : Lan Tangi, Mich Beyer, Hervé Kerran, Yann-Filip Dupuy, 4 niveaux (débutants, faux débutants, capable de s'exprimer, supérieurs). Renseignements, inscriptions : Emsavadur Breizh, 12 strada Penn ar Wern, 29450 Commanna. Tél. 02.98.78.04.31. Ruzell, 1 kéng Keradenec, 29450 Commanna. Tél. 02.98.78.04.82.

«Ce nouveau produit est également intéressant parce qu'il donne de la langue bretonne une image moderne, adaptée à l'époque d'aujourd'hui et de demain» précise Martial Menard, directeur de la maison d'édition. «en effet, son utilisation sur un CD-ROM lui donne la même importance que n'importe quelle autre langue de grande diffusion, et prouve une fois de plus que cette langue, comme toutes les langues, est résolument tournée vers le futur... l'enthousiasme des petits bretonnants découvrant notre CD-ROM nous le prouve amplement. «Par ailleurs, comment ne pas souligner l'importance d'un tel outil pédagogique multiple à l'aube de l'union européenne ?»

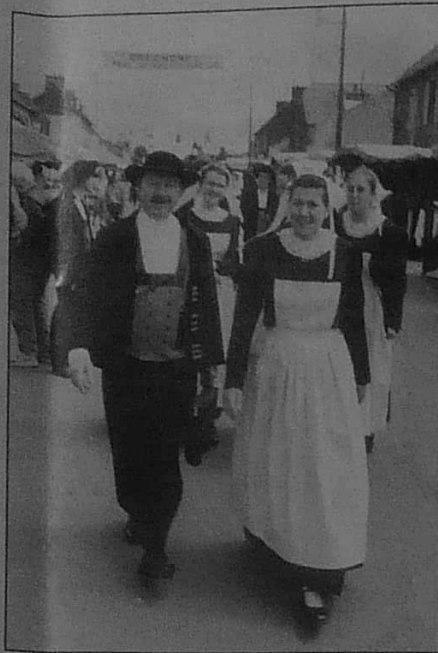
Ce nouveau CD-ROM, vendu au prix TTC de 280F est disponible dans toutes les librairies bretonnes et également aux Editions An Here. Editions An Here, Kergueluz 29480 Ar Releg-Kerhuon. Tél. 02.98.28.10.37. Fax 02.98.28.34.74. CD-ROM TEO, LEO & MANDA, 280 F unités.

Centre de Découverte Forêt-Bocage. 5 hent an dachenn sport. 22160 La Chapelle Neuve. Tél. 02.96.21.60.31. Les dates : du lundi 11 août à 10h au mercredi 13 août à 17h. Accueil possible dès le dimanche soir. Les prix : 495 F (tout compris sauf acheminement). Tarif dégressif si plusieurs enfants de la même famille. Bons CAF, MSA et chèques vacances acceptés. Le lieu : à La Chapelle-Neuve (22) en plein Centre-Bretagne. War lerc'h al boened gouez, Selaou, seliout ha kompren an natur. Balaedennou noz. Kousket er maez.

Gouel Broadel ar Brezhoneg. Louergad 1997



Michel Herjean ouzh Stal Skoazell Vreizh
(Foto L. Blonce)



Kelc'h Krouz Hent Gwengamp
(Foto L. Blonce)

Boued Diwan
(Foto L. Blonce)



Kan ar Sonerien e straedoù Louergad (Foto L. Blonce)



E.V. evel just ! (Foto L. Blonce)

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 02.96.44.09.24.